



Assemblée générale

Distr. générale
15 décembre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session
Point 157 de l'ordre du jour
Financement de la Mission
des Nations Unies au Soudan

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies au Soudan pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Exécution du mandat	4
A. Considérations générales	4
B. Exécution du budget	5
C. Activités d'appui de la Mission	7
D. Coopération avec les autres entités des Nations Unies au niveau régional	7
E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	8
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	8
III. Exécution du budget	62
A. Ressources financières	62
B. Renseignements récapitulatifs sur les réaffectations de ressources	63
C. Répartition mensuelle des dépenses	64
D. Autres recettes et ajustements	64
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	65
IV. Analyse des écarts	66
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	70



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (exercice 2009/10).

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (processus de paix, sécurité, gouvernance, aide humanitaire, relèvement et réintégration et appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	309 827,6	298 521,9	11 305,7	3,6
Personnel civil	224 123,3	224 516,7	(393,5)	(0,2)
Dépenses opérationnelles	424 399,4	409 413,4	14 986,0	3,5
Montant brut	958 350,2	932 452,0	25 898,2	2,7
Recettes provenant des contributions du personnel	22 217,2	24 919,9	(2 702,7)	(12,2)
Montant net	936 133,0	907 532,2	28 600,8	3,1
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	958 350,2	932 452,0	25 898,2	2,7

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Observateurs militaires	525	486	7,5
Contingents	9 450	9 075	4,0
Police des Nations Unies	715	683	4,5
Personnel recruté sur le plan international	1 101	797	27,6
Personnel recruté sur le plan national	3 258	2 629	19,3
Volontaires des Nations Unies	420	347	17,3

Postes de temporaire^c

Personnel recruté sur le plan international	42	34	18,8
Personnel recruté sur le plan national	47	26	44,6
Personnel fourni par des gouvernements	40	34	14,6

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

^c Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010, présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 9 février 2009 (A/63/714), s'élevait à 980 561 100 dollars en chiffres bruts et à 957 717 400 dollars en chiffres nets. Il couvrait le déploiement de 525 observateurs militaires, 9 450 soldats, 715 membres de la Police des Nations Unies, 1 182 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 3 311 agents recrutés sur le plan national, 421 Volontaires des Nations Unies et 40 agents fournis par des gouvernements, dont 89 postes de temporaire (42 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 15 administrateurs et 32 agents des services généraux recrutés sur le plan national). Au paragraphe 65 de son rapport (A/63/746/Add.5), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 951 666 000 dollars pour l'exercice 2009/10.

2. Par sa résolution 63/273 B, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 958 350 200 dollars (montant net : 936 133 000 dollars) pour le fonctionnement de la Mission pendant l'exercice 2009/10. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

3. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission dans sa résolution 1590 (2005) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat de la Mission pour l'exercice considéré dans ses résolutions 1870 (2009) et 1919 (2010).

4. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de favoriser la réconciliation nationale et d'instaurer une paix et une stabilité durables dans un Soudan prospère et uni, où les droits de l'homme sont respectés et la protection de tous les citoyens est assurée.

5. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci sont présentés par composantes (processus de paix, sécurité, gouvernance, aide humanitaire, relèvement et réintégration et appui).

6. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2009/10, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Exécution du budget

7. Au cours de l'exercice considéré, plusieurs éléments et événements externes ont eu des incidences sur le contexte opérationnel de la Mission et de ce fait, sur l'exécution de son budget. Ces incidences sont analysées dans les tableaux de budgétisation axée sur les résultats, et les problèmes ainsi que les progrès les plus importants sont décrits plus en détail ci-après.

8. La Mission a créé une équipe intégrée de planification et de coordination, regroupant ses responsables et ceux de l'équipe de pays des Nations Unies, ce qui a permis une collaboration accrue dans l'exécution des activités de terrain.

9. La Mission a appuyé le processus de démarcation de la frontière entre le Nord et le Sud en assurant un soutien logistique et en établissant des cartes à l'intention du Comité technique spécial des frontières. Elle a largement contribué, par ses conseils, soutien logistique et assistance technique, à la création et au fonctionnement des institutions électorales aux niveaux du pays, des régions et des États, ce qui a permis aux élections nationales d'avril 2010 de se dérouler de façon pacifique.

10. Un appui a été apporté aux unités mixtes intégrées, en mettant en place une infrastructure, un soutien et une formation. Une cellule d'appui aux unités animée par un consultant fourni par un gouvernement, a été créée pour coordonner et surveiller l'utilisation du fonds d'affectation spéciale pour les unités mixtes intégrées, qui est alimenté par des donateurs.

11. Même si l'objectif global des activités de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) est loin d'avoir été atteint, 17 036 anciens combattants et membres de groupes spéciaux ont été démobilisés pendant l'exercice considéré, ce qui porte à 23 602 le nombre total de personnes démobilisées ayant bénéficié d'activités de réintégration et d'un accompagnement. Les commissions chargées des activités de DDR pour le Nord et le Sud ont continué de bénéficier d'un soutien logistique et technique coordonné par la Mission. Le retard pris dans l'exécution du programme a été attribué à des conditions météorologiques extrêmes imprévues, à des pénuries alimentaires, à la réception tardive de la liste des combattants, aux élections et aux conditions de sécurité. Une table ronde consacrée aux activités de DDR a réuni en novembre 2009 à Kadugli tous les grands donateurs, l'ONU et des responsables du Gouvernement d'unité nationale et du Gouvernement du Sud-Soudan.

12. Au niveau local, la MINUS a continué de mener des missions de contrôle et de vérification pour assurer la sécurité et inciter les dirigeants et organismes locaux à mener des activités de formation et de sensibilisation à l'importance du désarmement des civils pour la sécurité collective au niveau local. De plus, la Mission a mis en place des comités chargés des relations entre la police et la population locale dans les 10 États du Sud-Soudan afin de favoriser la sécurité au niveau local et d'assurer le respect de la légalité. La Commission pour la paix au Sud-Soudan a été créée pour appuyer et favoriser la paix entre les diverses composantes de la population. Elle a ouvert des bureaux dans neuf des 10 États du Sud-Soudan.

13. Un certain nombre de réformes législatives ont progressé et, en particulier, les textes suivants ont été adoptés ou promulgués : loi sur la police nationale, loi sur les

élections nationales, loi de réforme pénale, loi de procédure civile, loi sur la Commission des droits de l'homme, projet de loi sur les forces de sécurité nationales, projet de loi sur la réglementation des prisons et le traitement des détenus, loi sur les syndicats, loi sur les consultations populaires et loi sur les médias.

14. Les besoins de formation au métier de policier se sont accrus avec la réaffectation d'anciens officiers de l'Armée populaire de libération du Soudan au Service de police du Sud-Soudan. La Mission a organisé au total 589 stages de formation pour 25 424 policiers du Sud-Soudan. Elle a en outre déployé des spécialistes de l'état de droit à Djouba, pour fournir au Gouvernement du Sud-Soudan des conseils techniques dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité.

15. La MINUS a réorienté son action, en passant de la coordination de retours organisés à la première phase de réintégration des rapatriés. Le retour de 32 291 réfugiés et de 7 930 personnes déplacées dans leur propre pays n'en a pas moins été assuré pendant l'exercice considéré.

16. La Mission a élargi sa présence au niveau des États, notamment dans les 10 États du Sud-Soudan, pour aider les autorités à gérer les retours et à fournir une aide au relèvement et à la réintégration, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires.

17. Sur le montant total de 839,4 millions de dollars de promesses de contributions au Fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour le Soudan, 784,8 millions ont été reçus. Dans le Nord, 12 projets ont été approuvés et mis en œuvre et, dans le Sud, 18 ont été approuvés et mis en œuvre dans les domaines du recensement, de la justice, de l'environnement, de la police et des prisons et du DDR.

18. La MINUS a mis en œuvre les recommandations de l'étude sur les capacités militaires, qui prônait une présence renforcée dans les zones de conflit potentiel et le long de la frontière avec la République démocratique du Congo, au sud du pays. Deux nouvelles bases d'opérations temporaires ont été créées à Agok et à Diffra et sont désormais opérationnelles. Une autre a été créée à Ouâou. Au total, la Mission gère 22 bases d'opérations permanentes. Dans le cadre de sa refonte, une compagnie supplémentaire a été déployée dans le secteur 1, à Djouba, trois l'ont été dans le secteur 4, à Kadugli, et deux dans le secteur 6, à Abyei. La base d'opérations d'Abyei a été remplacée par celle de Diffra.

19. Au cours de l'exercice considéré, le taux de vacance de postes s'est établi à 27,6 % pour le personnel recruté sur le plan international, à 36,9 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et à 17,8 % pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national. Ces taux étaient supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

20. La Mission a appuyé les élections nationales d'avril 2010 sans recourir à des ressources supplémentaires. L'utilisation des moyens aériens a été rationalisée, ce qui a entraîné un solde de 1 441 heures de vol inutilisées. C'est le recours plus large au transport routier et fluvial qui a permis d'économiser ces heures de vol.

C. Activités d'appui de la Mission

21. Les principales activités d'appui assurées par la Mission pendant l'exercice considéré ont concerné les élections d'avril 2010 – qui n'avaient pas été prises en compte lors de l'établissement du budget – et la construction d'une Maison des Nations Unies à Djouba et d'une base d'opérations à Raja.

22. La Mission a consacré 18,6 millions de dollars supplémentaires à la construction de la Maison des Nations Unies de Djouba, soit 10 millions de dollars pour les travaux de construction, 3,3 millions pour le logement, 0,4 million pour les matériaux de construction, 0,5 million pour les groupes électrogènes, 0,5 million pour le matériel de défense des périmètres, 0,5 million pour l'agrandissement du site et 3 millions pour le matériel et les pièces détachées liés aux technologies de l'information et des communications.

23. Au cours de l'exercice 2009/10, la Mission a réalisé des économies en synchronisant et en centralisant les activités de production d'électricité de ses postes de commandement de secteur, en assurant en interne certaines activités de manutention liées au transport aérien et en rationalisant ses achats des stocks de fournitures médicales, leur rotation et leur entreposage.

24. La Mission a continué de mettre en œuvre sa stratégie à long terme visant à assurer en interne les activités de manutention au sol sur cinq sites (Djouba, Ouâou, Kadugli, Malakal et Ed Damazin), au lieu de les sous-traiter.

25. Au cours de l'exercice considéré, les services de maintenance (nettoyage intérieur et extérieur, fumigation, lutte contre les nuisibles et enlèvement des déchets) ont été assurés par des prestataires extérieurs à Khartoum, à El Obeid et à Djouba, mais pas ailleurs. En effet, l'éloignement des autres sites a produit un effet dissuasif sur les prestataires de services.

D. Coopération avec les autres entités des Nations Unies au niveau régional

26. La MINUS a continué de renforcer sa coopération avec les autres missions de maintien de la paix et missions politiques spéciales de la région sur des questions d'intérêt commun telles que la sécurité et le partage de l'information. L'échange régulier d'information entre les composantes militaires de la MINUS, de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC), de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) mérite ainsi d'être signalé. Il a notamment été facilité par le déploiement d'officiers de liaison. L'aide assurée aux parties dans le cadre des préparatifs des élections a été l'occasion de nouer des liens de collaboration étroits avec l'Union africaine.

27. Durant l'exercice considéré, la Mission a continué de coopérer avec la MINUAD dans le domaine des opérations aériennes en partageant le coût de deux avions et l'utilisation d'autres appareils lorsqu'ils étaient disponibles, et elle a participé à la conception et à la planification de projets importants tels que la construction et la rénovation d'aires de trafic pour les appareils de l'ONU aux aéroports de Khartoum et d'El Obeid. Conformément à leur mémorandum

d'accord sur les services communs, la MINUS et la MINUAD ont continué de coopérer pour les services d'aérogare, les douanes et les réservations. Leur coopération a aussi porté sur les opérations aéroportuaires d'El Obeid et sur les activités aériennes et d'entreposage menées à Port-Soudan.

E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

28. La MINUS a poursuivi sa collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies en participant à toutes les activités liées à l'examen à mi-parcours des résultats du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et au plan d'action intégré MINUS-équipe de pays des Nations Unies dans le cadre de cinq groupes de travail chargés des questions suivantes : stabilité des zones de la Mission, gestion des conflits et protection des civils; équipe intégrée des Nations Unies chargée du référendum et des élections; organisation de consultations populaires productives dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu; accords sur les dispositifs postérieurs au référendum et sur la mise en œuvre des dispositions correspondantes de l'Accord de paix global; et renforcement des capacités liées à la gouvernance, au secteur de la sécurité et à l'état de droit au Sud-Soudan. Un modèle de plan d'action intégré a été élaboré pour coordonner les activités des groupes de travail.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : processus de paix

29. Parmi les principales réalisations de l'exercice 2009/10, on mentionnera le déroulement sans heurt des élections nationales en avril 2010, pour lesquelles il y avait 16 332 298 électeurs inscrits au Soudan et 105 732 électeurs inscrits à l'extérieur du pays. Les parties à l'Accord de paix global ont approuvé le statut juridique officiel d'Abyei, y compris les frontières définies par la Cour permanente d'arbitrage, et la mise sur pied de l'Administration de la région d'Abyei. La Commission pour le référendum au Sud-Soudan, a été créée, avec neuf membres (dont un président et un vice-président). La Commission pour le référendum à Abyei n'avait pas encore été mise sur pied en juin 2010.

30. Le transfert au Gouvernement du Sud-Soudan et aux trois États producteurs de pétrole de leurs parts des recettes pétrolières a été maintenu, de même que l'allocation des fonds fédéraux au Gouvernement du Sud-Soudan. En juin 2010, la Commission foncière nationale était opérationnelle et sept commissions foncières avaient été mises sur pied au niveau des États dans le Sud-Soudan.

31. La MINUS a continué d'appuyer les travaux du Comité technique spécial des frontières concernant la délimitation de la frontière Nord-Sud, mais ceux-ci n'étaient pas encore achevés à la fin de la période considérée.

Réalisation escomptée 1.1 : Un Soudan démocratique et pacifique où le pouvoir et les richesses sont équitablement partagés entre les différentes régions et où la question du statut définitif du Sud-Soudan et des 3 Zones de transition est réglée de manière pacifique conformément à l'Accord de paix global

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1.1 Amendement de la législation existante ou adoption de nouvelles dispositions législatives par l'Assemblée nationale, conformément aux dispositions de la Constitution nationale de transition, et adoption par la Commission électorale nationale de tous les règlements, règles et procédures nécessaires pour garantir le libre exercice des droits politiques, y compris la participation libre et sans entrave aux élections

Objectif atteint. Les lois ci-après ont été ratifiées : la loi sur la presse et les imprimés a été amendée et promulguée par le Président le 5 juillet 2009; la loi de 2010 sur les forces de sécurité nationales a été promulguée le 28 janvier 2010; la loi de 2010 sur les enfants a été promulguée le 10 février 2010; la loi de 2010 sur les consultations populaires dans les États du Nil Bleu et du Kordofan-Sud a été promulguée le 28 janvier 2010; la loi de 2010 sur les syndicats a été promulguée le 28 janvier 2010.

1.1.2 Mise en place de toutes les structures électorales nécessaires par la Commission électorale nationale, y compris son secrétariat et des bureaux aux niveaux des régions et des États

Objectif atteint. La Commission électorale nationale a créé le Haut-Comité pour le Sud-Soudan et des hauts comités électoraux d'État dans les zones relevant de sa compétence. Le Haut-Comité pour le Sud-Soudan avait déjà été institué au début de l'exercice considéré, mais les hauts comités d'État n'étaient pas pleinement opérationnels du fait de l'insuffisance des ressources, notamment du manque de bureaux, de personnel d'appui et de matériel appropriés. Dix hauts comités électoraux d'État étaient opérationnels à la fin du deuxième trimestre.

1.1.3 Création des commissions chargées du référendum au Sud-Soudan et à Abyei

Une Commission pour le référendum au Sud-Soudan composée de 9 membres a été créée, comme suite à l'annonce du Président le 7 juin 2010 et à l'approbation de l'Assemblée nationale le 29 juin 2010. Au 30 juin 2010, la Commission pour le référendum à Abyei devait encore être mise sur pied.

Le 30 juin 2010, le Président du Soudan a nommé le Président, le Vice-Président et les membres de la Commission pour le référendum au Sud-Soudan.

1.1.4 Création et administration de la Commission foncière nationale conformément à son mandat

Objectif atteint. La Commission foncière du Sud-Soudan a été initialement créée le 27 juin 2006 par le décret présidentiel 52/2006 sur le Sud-Soudan, la loi relative à la Commission foncière nationale ayant été promulguée le 28 juin 2009.

1.1.5 Achèvement des travaux de la Commission technique spéciale des frontières, et achèvement sans heurt de la délimitation de la frontière entre le Nord et le Sud

Le Comité technique spécial des frontières n'est pas encore parvenu à une décision finale sur la frontière Nord-Sud, du fait de désaccords sur plusieurs zones contestées. Il a défini, le long des 388 km de frontière, 12 points de référence, dont les coordonnées ont par la suite été vérifiées et parfois modifiées, un certain nombre d'entre

1.1.6 Des consultations populaires dans l'État du Kordofan-Sud et l'État du Nil Bleu se tiennent conformément aux dispositions de l'Accord de paix global.	eux ayant été déplacés. Cette étape a marqué de fait le début du processus de démarcation de la frontière. La délimitation physique proprement dite de la frontière entre le Nord et le Sud n'avait pas débuté au 30 juin 2010. Aucune consultation populaire n'a été tenue au cours de la période 2009/10. Ce retard s'explique par l'ajournement des élections dans l'État du Kordofan-Sud et la nomination tardive dans l'État du Nil Bleu de la Commission parlementaire destinée à conduire la consultation populaire. Des activités préparatoires, telles que des ateliers, ont été organisées en vue des consultations populaires, et un comité technique a été mis sur pied dans l'État du Nil Bleu en mars 2010. En outre, des programmes de sensibilisation et d'éducation civique ont été organisés dans tout l'État en juin et juillet 2010. Depuis, les consultations populaires ont débuté dans l'État du Nil Bleu. Les élections dans le Kordofan-Sud ayant été reportées à la fin de 2010, les consultations populaires n'ont pas encore démarré dans cet État et pourraient ne débuter qu'au cours de la période postélectorale, en janvier ou février 2011.
1.1.7 Participation de toutes les parties aux réunions de la Commission du bilan et de l'évaluation afin de suivre la mise en œuvre de l'Accord de paix global	Objectif atteint. Le Parti du congrès national et le Mouvement populaire de libération du Soudan ont participé aux 11 réunions ordinaires que la Commission du bilan et de l'évaluation a organisées sur les élections, les référendums et d'autres questions liées à l'application de l'Accord de paix global.
1.1.8 Accord des parties sur les questions de partage des richesses conformément aux dispositions de l'Accord de paix global, notamment transfert intégral des fonds fédéraux aux États	Objectif atteint. Le transfert du Gouvernement du Sud-Soudan et des 3 États pétroliers producteurs de pétrole de leurs parts des recettes pétrolières a été maintenu. Le transfert des fonds fédéraux au Gouvernement du Sud-Soudan et aux autres échelons des pouvoirs publics s'est également poursuivi.
1.1.9 Accord des parties sur le statut d'Abyei et stabilisation de la situation politique dans les 3 Zones (États du Kordofan-Sud et du Nil Bleu et Abyei), y compris le fonctionnement des commissions du bilan et de l'évaluation dans les États du Kordofan-Sud et du Nil Bleu conformément à l'Accord de paix global	Objectif atteint. Les parties à l'Accord de paix global ont approuvé le statut juridique officiel d'Abyei dans l'attente du référendum, y compris les frontières de la région définies par la Cour permanente d'arbitrage. Les commissions présidentielles du bilan et de l'évaluation des États du Nil Bleu et du Kordofan-Sud sont opérationnelles.
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i>
Conseils à la Commission électorale nationale et à ses organes subsidiaires sur l'adoption et l'application de règles, règlements et procédures ayant trait au processus électoral qui répondent aux	Oui Participation à Khartoum à 12 réunions présidées en alternance par la Commission électorale nationale et la MINUS, qui visaient à examiner, avec le comité de réglementation des élections

normes internationales relatives aux droits fondamentaux civils et politiques, y compris la liberté d'expression et d'association

Sur demande, conduite d'ateliers sur le processus électoral à l'intention des partis politiques et des candidats en différents endroits du Soudan, en vue de promouvoir la tolérance et le respect des vues opposées, y compris l'exercice sans entrave du droit aux libertés d'expression, d'association et de circulation

Sur demande, conseils à la Commission électorale nationale sur la gestion des élections, les structures électorales, la gestion des technologies de l'information et l'élaboration d'un concept d'opérations et d'un plan pour la conduite des élections présidentielles et générales et des élections au niveau des États

Élaboration et exécution d'un programme de formation à l'intention des commissaires, des hauts responsables du secrétariat et du personnel sur le terrain de la Commission électorale nationale, sur la loi électorale, l'administration électorale, les procédures opérationnelles et la logistique, la création d'un registre national des électeurs, le processus d'inscription des électeurs, l'établissement de procédures électorales respectueuses du principe de l'égalité des sexes et sans exclusive, l'éducation des électeurs et les programmes d'information du public

Liaison avec la Commission électorale nationale et ses bureaux locaux pour la fourniture de l'assistance demandée en ce qui concerne l'inscription des électeurs, y compris les politiques d'identification et d'inscription; les règles et procédures pour l'établissement et la publication des listes électorales; la mise en place de bureaux pour les inscriptions sur les listes électorales; la conception, l'établissement des caractéristiques, l'achat, la distribution, la recherche et le retrait du matériel nécessaires pour les inscriptions, la formation, l'éducation des électeurs et le scrutin, y compris les

nationales, d'importantes questions de fond et à trouver des solutions aux principaux problèmes associés

Tenue de 6 réunions sur les règles de déroulement des élections avec des représentants des partis politiques dans le Sud-Soudan

Oui Organisation de 10 réunions et débats publics avec les partis politiques, tenue de 14 ateliers et animation de 4 ateliers sur des questions liées aux élections à l'intention des partis politiques et des candidats, dans différents sites

Oui Participation à 52 réunions consultatives hebdomadaires avec le Secrétaire général de la Commission électorale nationale, à 7 réunions mensuelles avec le Comité technique de la Commission électorale nationale, à 60 réunions quotidiennes avec des représentants du Comité et à 52 réunions hebdomadaires avec l'équipe informatique de la Commission électorale nationale sur tous les aspects du processus de planification des élections

Oui Tenue de 2 ateliers à l'intention des hauts responsables de la Commission électorale nationale, d'ateliers à l'intention du personnel chargé de la logistique, de 160 réunions avec la Commission électorale nationale à Khartoum et Djouba, et de 1 800 réunions avec 25 hauts comités d'État

Oui La MINUS a procédé à une évaluation des infrastructures dans les 10 États du Sud-Soudan et créé une base de données sur les lieux susceptibles d'accueillir des bureaux d'inscription sur les listes électorales et de vote. 16 263 centres d'inscription sur les listes électorales ont été ouverts dans le pays, et 27 en dehors du Soudan. 3 996 valises d'identification et 780 trousses d'éducation des électeurs ont été acquises; 125 000 livrets d'inscription sur les listes

valises d'identification, les troussees de matériel pour le scrutin, les bulletins de vote et les formulaires

Conseils à la Commission électorale nationale, sur demande, pour l'aider avec la campagne d'information publique sur l'éducation des électeurs, l'inscription sur les listes électorales et les opérations électorales, ainsi que la diffusion de programmes radiophoniques, l'élaboration et la diffusion d'une information dans les langues régionales, la conduite de campagnes d'information et de sensibilisation, et la formation des éducateurs chargés des électeurs, des partis politiques et des candidats concernant tous les aspects pertinents du processus électoral

Conseils et assistance fournis sur demande à la Commission électorale nationale et à ses bureaux régionaux et locaux dans le cadre de réunions, d'ateliers, de programmes de partage de locaux, et portant sur les procédures de vote, de dépouillement et de recensement des votes, notamment par l'élaboration de supports et d'activités de formation; découpage des circonscriptions électorales; et mise en place de bureaux de vote, de centres de données et de centres de presse pour le recensement des votes et l'annonce des résultats

Présidence des réunions mensuelles du Groupe d'assistance électorale, qui comprend les organismes des Nations Unies, des donateurs internationaux et d'autres entités impliquées pour coordonner l'assistance technique internationale aux élections et aux référendums; et présidence des réunions mensuelles du Groupe d'assistance électorale au niveau des ambassadeurs par le Représentant spécial du Secrétaire général pour discuter de problèmes d'ordre politique liés aux élections

électorales et 2 000 manuels de formation ont été imprimés; 12 747 manuels d'inscription sur les listes électorales ont été imprimés; 5 modèles différents de formulaires d'inscription ont été imprimés; 3 996 bâches et cordes ont été achetées; 141 000 kilogrammes de matériel ont été distribués au Soudan en vue de l'enregistrement des électeurs avec l'assistance de la MINUS

16 332 298 électeurs ont été inscrits sur les listes électorales au Soudan et 105 732 à l'extérieur du pays

Oui Présidence de 12 réunions mensuelles avec le Groupe de travail pour l'éducation civique, de 53 réunions consultatives avec la Commission électorale nationale, de 640 réunions avec les hauts comités d'État et de 16 sessions de formation sur diverses questions liées à l'éducation des électeurs. Participation à 129 réunions avec les donateurs de l'Organisation internationale pour les migrations et du Programme des Nations Unies pour le développement, à 52 réunions avec des partis politiques, des organisations de la société civile et des délégués syndicaux et à 320 ateliers visant à renforcer les capacités et promouvoir l'éducation civique

Oui Organisation de 5 sessions de formation auxquelles ont assisté 125 participants; participation à 51 sessions de formation destinées à 74 formateurs qui ont ensuite formé 1 120 spécialistes locaux des questions électorales; formation de 749 spécialistes des questions électorales au niveau des États, pour la formation de 77 800 responsables de bureaux de vote, et de 30 responsables de bureaux de vote à tous les aspects du processus du scrutin, de comptage des votes et de leur recensement

Oui Présidence de 20 réunions à Khartoum et à Djouba sur le partage des données d'information; de 3 réunions avec des membres du corps diplomatique; et de 12 réunions mensuelles avec l'équipe d'assistance électorale pour examiner les problèmes d'ordre politique liés aux élections

Coordination de l'appui logistique destiné à l'observation internationale des élections; conseils et assistance technique à la Commission électorale nationale par le partage des locaux et l'organisation de réunions et d'ateliers, sur demande, sur les besoins logistiques relatifs à la distribution et à la récupération des documents dans des zones reculées ou difficiles d'accès; et assistance en matière de distribution et de récupération, selon que de besoin, y compris au moyen de levés techniques sur les mines et les restes explosifs de guerre pour sécuriser l'accès aux bureaux d'inscription sur les listes électorales

Conseils et assistance technique à la Commission nationale de révision constitutionnelle, à l'Assemblée nationale, à la Commission des référendums et à la Commission électorale nationale, sur demande, sur le cadre législatif pour les référendums, l'adoption de la loi sur les référendums, la législation subsidiaire et les procédures, et l'élaboration d'un concept d'opérations et d'un plan opérationnel pour la conduite des référendums

Oui Mise en place d'une cellule de coordination des observateurs, pour coordonner l'appui aux observateurs internationaux. Organisation de 30 séances d'information sur certaines activités d'éducation civique et d'information, et de 60 réunions avec la Commission électorale nationale, sur les modalités d'accréditation des observateurs. Organisation de 2 ateliers à l'intention de groupes d'observateurs, des médias et des parties politiques sur les règles d'observation des élections et le Code de conduite des observateurs

Appui à 4 organisations régionales fournissant des observateurs (Union africaine, Mission d'observation électorale de l'Union européenne, Ligue des États arabes, Autorité intergouvernementale pour le développement) et à 3 organisations non gouvernementales internationales, avec notamment l'utilisation de vols de la MINUS et un hébergement dans les sites de la Mission au Sud-Soudan

Tenue de 52 réunions hebdomadaires de coordination avec le PNUD et l'International Foundation for Election Systems pour définir les besoins et coordonner le soutien logistique des opérations électorales

Oui La MINUS a poursuivi l'évaluation de l'infrastructure en place dans les 79 chefs-lieux de district du Sud-Soudan et achevé une évaluation des besoins en ressources et en logistique pour le déploiement de l'équipe d'appui au référendum dans les 10 États et les 79 districts du Sud-Soudan, du Nord et d'Abyei.

La MINUS a élaboré plusieurs projets, dont une proposition de règlement interne pour la Commission chargée du référendum au Sud-Soudan.

L'équipe de planification des référendums a préparé un ensemble de documents de référence destiné à la Commission pour le référendum et s'est tenue en contact avec les acteurs internationaux pour discuter des préparatifs de la consultation. L'équipe a tenu des réunions avec les donateurs, le Coordonnateur du groupe de travail des donateurs sur les référendums, la Commission du bilan et de l'évaluation, et les experts politiques du domaine.

Organisation de 8 ateliers pour les candidates potentielles, notamment sur la gestion des campagnes et la prise de parole en public aux niveaux national et régional (Gouvernement du Sud-Soudan) et au niveau de l'État, notamment à Khartoum, Djouba, Kadugli, Ed-Damazin, Abyei, Malakal, Ouâou et Rumbek

Consultations mensuelles avec le Gouvernement d'unité nationale et le Gouvernement du Sud-Soudan pour faciliter l'application des dispositions de l'Accord de paix global qui n'ont pas encore été appliquées, portant sur la mise en place d'institutions, la délimitation des frontières, le règlement du statut d'Abyei, le déploiement intégral et les opérations des unités mixtes intégrées ainsi que la tenue des élections et des référendums prévus dans l'Accord susmentionné

Consultations hebdomadaires sur l'application de l'Accord de paix global et le rôle de la MINUS s'agissant des acteurs politiques (exécutif et législatif) du Gouvernement d'unité nationale et du Gouvernement du Sud-Soudan, par une participation régulière aux mécanismes d'examen et de coordination tels que la Commission du bilan et de l'évaluation et ses groupes de travail

Participation aux sessions plénières mensuelles de la Commission du bilan et de l'évaluation et aux réunions des groupes de travail sur la sécurité, les 3 Zones et les modalités de partage des richesses, comme la contribution à la planification stratégique, l'aide à l'organisation des activités de sensibilisation et offre des bons offices de la communauté internationale aux parties à l'Accord de paix en ce qui concerne l'application, et décisions prises par la Commission

Offre de bons offices grâce à des réunions d'information mensuelles et trimestrielles, dans le but d'assurer une nouvelle fois la participation de la communauté internationale et des organismes régionaux, tels que le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, aux efforts visant à appuyer les priorités et les tâches liées à la mise en œuvre de l'Accord de paix global

Participation aux réunions périodiques de la Commission politique du cessez-le-feu et secrétariat de celle-ci, notamment offre de bons offices aux parties pour le règlement de questions litigieuses,

4 Organisation de quatre ateliers pour les partis politiques à Malakal (État du Haut-Nil), auxquels ont participé toutes les candidates potentielles

Oui Consultations mensuelles avec les parties sur l'application des dispositions non encore appliquées de l'Accord de paix global, portant en particulier sur la délimitation des frontières, le règlement du statut d'Abyei, le déploiement intégral et les opérations des unités mixtes intégrées, et la tenue des élections et du référendum

Oui La MINUS a mené des consultations hebdomadaires, et selon les besoins, avec les gouvernements et les gouverneurs des différents États de chacun des 6 secteurs pour examiner l'état d'avancement de l'application de l'Accord de paix global en mettant l'accent sur les activités d'appui faisant partie du mandat de la MINUS.

Oui La MINUS a participé aux 11 réunions plénières de la Commission du bilan et de l'évaluation consacrées à Abyei, aux élections, aux référendums, à la sécurité et au partage des richesses; à 5 réunions du groupe de travail sur le partage du pouvoir de la Commission du bilan et de l'évaluation; à 1 réunion du groupe de travail sur le partage des richesses; à 4 réunions du groupe de travail sur la sécurité; à 12 réunions du groupe de travail sur les 3 Zones; et à 9 visites sur le terrain.

Oui Réunions d'information mensuelles et trimestrielles organisées à l'intention de la communauté internationale et des organismes régionaux, pour promouvoir l'Accord de paix global

Oui La MINUS a participé à 6 réunions de la Commission politique du cessez-le-feu et à 24 réunions de la Commission militaire mixte du cessez-le-feu sur des questions liées à la sécurité

telles que le redéploiement des forces, le déploiement intégral et les opérations des unités mixtes intégrées ainsi que l'intégration et la réintégration d'autres groupes armés

Coordination de l'appui technique et logistique fourni à la Commission technique spéciale des frontières tout au long du processus de délimitation des frontières par la conduite et l'organisation de réunions entre le Parti du Congrès national et le Mouvement populaire de libération du Soudan et par la réalisation de levés techniques sur les mines et les restes explosifs de guerre

Offre de bons offices aux comités locaux de délimitation des frontières par la conduite de 12 réunions et de 4 ateliers sur le règlement des différends frontaliers et autres conflits découlant du processus physique de la délimitation des frontières

Conseils, au moyen de consultations mensuelles avec les organisations locales de la société au Sud-Soudan et dans les 3 Zones, sur leur rôle possible en tant que mécanisme de surveillance civil aux fins de l'application des dispositions relatives au partage des richesses

Fourniture d'un appui en matière de logistique et de formation en répondant aux besoins en matière de transport et en assurant la formation des formateurs pour les ateliers d'information organisés par les Commissions du bilan et de l'évaluation et par les organisations de la société civile dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu sur la conduite de la consultation populaire conformément à l'Accord de paix global

4 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité et 4 réunions d'information sur le Soudan à l'intention du Conseil

Campagne multimédias en faveur de l'Accord de paix global, d'un processus politique démocratique, de la tenue d'élections, du dialogue national et de la réconciliation, notamment par les moyens suivants : émissions radiophoniques à Khartoum et Djouba (24 heures sur 24, 7 jours sur 7), avec un réseau de correspondants dans 6 localités (Ouâou, Malakal, Abyei, Kadugli, Ed-Damazin et Rumbek) devant être diffusées dans tout le Sud-Soudan sur

dans la zone de cessez-le-feu, dont l'accord concernant le rôle du mécanisme de cessez-le-feu dans les élections, la délimitation des frontières et les référendums.

Oui La MINUS a animé un atelier de 2 jours pour appuyer le processus de délimitation des frontières, établi une carte de base pour la délimitation des frontières qui a été remise au Comité, ainsi que des cartes détaillées des zones faisant l'objet d'un contentieux. Elle a participé à l'organisation de 5 réunions entre le Parti du Congrès national et le Mouvement populaire de libération du Soudan.

Oui Fourniture d'un appui et de bons offices aux comités national et locaux de délimitation des frontières avec la tenue de 7 réunions et de 5 ateliers

Oui La MINUS a organisé des réunions et des consultations mensuelles avec des organisations de la société civile au Sud-Soudan et dans les 3 Zones, pour suivre l'application des dispositions de l'Accord de paix global.

Oui La MINUS a fourni un appui au préprojet de consultation populaire avec l'Institut de recherche sur la paix de l'Université de Khartoum dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu, contribué à l'organisation et à la coordination de la visite de l'équipe de l'Institut, aidé au transport au Kordofan méridional des 8 membres de la délégation de l'État du Nil Bleu, pour qu'ils y assistent à un atelier de 3 jours sur la consultation populaire.

4 Établissement des rapports trimestriels du Secrétaire général et d'un rapport supplémentaire sur les élections

4 Exposés à l'intention du Conseil de sécurité

Oui La MINUS a produit : 62 reportages photographiques « SUDAN in pictures » sur des questions relatives à l'Accord de paix global; 1 exposition photographique itinérante; 1 exposition photographique permanente; 4 émissions « Uncover Sudan » et 1 magazine vidéo, 5 reportages sur des sujets divers et des événements en rapport avec l'Accord de paix global; 90 articles sur les élections et les

18 stations de relais FM et dans tout le Soudan (6 heures de diffusion par jour sur ondes courtes); émissions radiophoniques d'information 1 heure par semaine sur les élections; émissions radiophoniques d'information 3 heures par semaine sur les engagements essentiels pris dans l'Accord de paix global, notamment les questions liées au partage du pouvoir et des richesses et à la sécurité; points de presse bihebdomadaires; magazine mensuel (pour le nord et le sud); produits vidéos pour la télévision nationale et internationale (8 rapports de 3 minutes par mois); rapports mensuels « CPA Monitor » affichés sur le site Web de la MINUS; et activités de promotion menées dans les zones urbaines et rurales par des équipes itinérantes, notamment théâtre de rue, projection de films et ateliers mobiles.

Mise à jour, tous les mois, du « CPA Monitor » pouvant être consulté par le public sur le site Web de la MINUS.

référendums, 3 émissions thématiques sur l'éducation des électeurs, 2 reportages de sensibilisation, 2 documentaires sur la protection des enfants. Par ailleurs, elle a organisé 3 voyages de presse et le voyage de plus de 70 représentants de la presse internationale et nationale, ainsi que 5 ateliers de 2 jours destinés à plus de 520 membres de la société civile ou d'organisations locales à Khartoum, dans les secteurs et dans d'autres États.

Oui Le « CPA Monitor », qui peut être consulté par le public sur le site Web de la MINUS (www.unmis.org), a été mis à jour tous les mois.

Composante 2 : sécurité

32. Les importants progrès accomplis dans le redéploiement des Forces de l'Alliance soudanaise et de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) constituent la principale réalisation de cette composante : après vérification des chiffres, elles avaient redéployé 100 % et 34,9 % respectivement de leurs effectifs à la fin de la période considérée. La Commission militaire mixte du cessez-le feu a continué de se réunir régulièrement et la plupart des questions liées à la sécurité ont été résolues à l'amiable.

33. Les unités mixtes intégrées sont parvenues à un taux d'intégration de 82 %. À la fin de la période considérée, sur un effectif total autorisé de 39 639 hommes, elles comptaient 32 723 hommes dont 16 082 issus de l'Armée populaire de libération du Soudan et 16 641 des Forces de l'Alliance soudanaise. Les grands donateurs, dont le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Luxembourg et l'Italie, ont continué d'apporter une aide importante aux unités mixtes intégrées en ce qui concerne le développement des infrastructures et la logistique; les progrès dans le déploiement de ces unités restent néanmoins lents. Au Sud-Soudan, les conflits locaux entre tribus continuent de peser gravement sur la sécurité, en particulier dans l'État du Jonglei, à Bor et le long des zones du Kordofan méridional. La Mission a intensifié les activités de gestion des conflits et de protection des civils relevant de son mandat, en étroite coopération avec les autorités gouvernementales compétentes, notamment en mettant en place des bases d'opérations temporaires à Agok et Diffra et en multipliant les patrouilles aériennes.

Réalisation escomptée 2.1 : Respect par les parties des dispositions du cessez-le-feu permanent et des arrangements de sécurité visés dans l'Accord de paix global du 9 janvier 2005

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1.1 Absence de violations graves du cessez-le-feu permanent et des accords de sécurité (2007/08 : 1; 2008/09 : 0; 2009/10 : 0)

Le 20 juin 2010, un incident grave a été signalé au cours duquel l'Armée populaire de libération du Soudan aurait détenu plus de 17 heures un observateur militaire et l'aurait physiquement maltraité.

2.1.2 Les mécanismes de cessez-le-feu, qui comprennent la Commission militaire mixte du cessez-le-feu, les commissions militaires mixtes de zone et les équipes militaires mixtes, conformément aux dispositions du cessez-le-feu permanent et aux arrangements de sécurité, tiennent 24 réunions au niveau des commissions militaires mixtes de zone et 24 réunions au niveau de la Commission militaire mixte du cessez-le-feu.

La Commission militaire mixte du cessez-le-feu s'est réunie à 22 reprises. Une réunion a été annulée en septembre 2009, pour permettre la synchronisation avec le calendrier des commissions militaires mixtes de zone, et une autre en décembre 2009, en raison des fêtes de Noël.

Les commissions militaires mixtes de zone se sont réunies 152 fois dans l'ensemble des 6 secteurs, dont 16 fois dans le cadre de sessions d'urgence/spéciales tenues en réponse à des incidents spécifiques.

2.1.3 Absence de l'Armée populaire de libération du Soudan dans le nord du Soudan, à l'exception du personnel affecté aux unités mixtes intégrées

Des soldats de l'Armée populaire de libération du Soudan sont toujours déployés au nord de la ligne de démarcation contestée dans des États du Kordofan méridional et du Nil Bleu. Le redéploiement des hommes de l'Armée populaire de libération du Soudan n'a été vérifié qu'à 34,9 %.

2.1.4 Absence des Forces de l'Alliance soudanaise au Sud-Soudan, à l'exception du personnel affecté aux unités mixtes intégrées

Objectif atteint. Les chiffres du redéploiement des Forces de l'Alliance soudanaise ont été vérifiés à 100 %.

2.1.5 Les parties respectent les mécanismes établis par le Conseil de défense conjoint et continuent à respecter les chiffres convenus dans l'Accord de paix global en ce qui concerne le nombre de membres des unités mixtes intégrées (2007/08 : 33 679; 2008/09 : 39 000; 2009/10 : 39 000)

Le Conseil de défense conjoint a autorisé un effectif de 39 639 hommes pour les unités mixtes intégrées (19 820 hommes de l'Armée populaire de libération du Soudan et 19 819 des Forces de l'Alliance soudanaise); 16 082 hommes (81,3 %) de l'Armée populaire de libération du Soudan et 16 641 (84,0 %) des Forces de l'Alliance soudanaise ont été intégrés, soit 32 723 hommes (82,6 %) au total.

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations

Présidence des réunions bimensuelles de la Commission militaire mixte du cessez-le-feu pour améliorer les modalités d'application du cessez-le-feu

2 Réunions tenues en septembre et décembre 2009.

Présidence des réunions bimensuelles des commissions militaires mixtes de zone dans 6 secteurs, pour surveiller et vérifier les violations présumées, régler les différends et faire rapport à la Commission militaire mixte du cessez-le-feu

Oui Les commissions militaires mixtes se sont réunies 2 fois par mois dans 6 secteurs. Un total de 16 sessions d'urgence/spéciales ont été convoquées en tant que de besoin pour répondre à des incidents spécifiques.

Appui aux activités de l'équipe de pays des Nations Unies, aux organisations non gouvernementales internationales et nationales, aux organismes humanitaires et aux organisations associées aux processus électoraux (services de protection, réunions d'information sur la sécurité et aide à l'évacuation)	Oui	Une force de protection a été fournie à l'équipe de pays des Nations Unies, et sur demande aux organisations non gouvernementales nationales et internationales.
Fourniture d'une assistance technique et de conseils aux hauts responsables des unités mixtes intégrées dans les propositions qu'ils auront à faire sur le développement de la force en matière d'infrastructure, d'amélioration de la formation et de la logistique et des opérations de déminage	Non	La Mission a apporté son soutien à la mise en place des unités mixtes intégrées grâce à des projets financés par des donateurs et à une interaction avec le commandement des unités. Des conseils sur les opérations de déminage ont été fournis par le Bureau de la lutte antimines des Nations Unies.
Organisation de 6 réunions du groupe de travail chargé de l'appui financier, à Khartoum et Djouba, avec les représentants des pays fournisseurs d'aide	5	Des réunions entre le quartier général de la Force et les donateurs se sont tenues à Khartoum.
Organisation de 36 cours de formation, pour 150 hommes des unités mixtes intégrées à la fois, sur le droit des conflits armés, l'état de droit, la sensibilisation à l'Accord de paix global, le harcèlement sexuel et l'hygiène de base dans les camps militaires et toute la zone de la Mission	Non	La MINUS a contribué à la mise en place d'unités mixtes intégrées par le biais de projets financés par des donateurs. Des cours de formation spécifiques ont été organisés par les pays fournisseurs de contingents en collaboration avec les unités mixtes intégrées locales.
131 400 jours-homme de patrouille conjointe avec des soldats des unités mixtes intégrées pour contrôler les opérations locales des unités, et formation/encadrement en cours d'emploi pour la conduite de patrouilles militaires de sécurité (à raison de 15 hommes par patrouille, 1 patrouille par compagnie, 24 compagnies pendant 365 jours)	131 400	Jours de patrouille conjointe avec des soldats des unités mixtes intégrées, pour surveiller les opérations locales des unités et assurer un encadrement pour la conduite de patrouilles militaires de sécurité
219 000 jours-homme assurés par 4 unités de la taille d'une compagnie chacune pour protéger les activités du personnel des Nations Unies et autre ainsi que les biens, dans toute la zone de la Mission (à raison de 150 hommes par compagnie, 4 compagnies pendant 365 jours)	219 000	Jours-homme consacrés à la sécurisation et à la protection des installations fixes, des bases d'opérations et postes de commandement
87 600 jours-homme assurés par 6 sections des forces tactiques pour empêcher les violations dans chacun des secteurs (à raison de 40 hommes par section par secteur x 6 secteurs pendant 365 jours)	87 600	Jours-homme consacrés à la prévention des violations des accords de cessez-le-feu dans l'ensemble des six secteurs
78 840 jours de patrouille motorisée/homme assurés par les observateurs militaires des Nations Unies pour surveiller et vérifier l'exécution des activités et le respect des engagements auxquels les parties ont souscrit au titre du cessez-le-feu permanent et des arrangements de sécurité, enquêter sur les violations et aider à accroître la confiance dans le	29 618	Jours de patrouille motorisée d'observateurs militaires. Le nombre visé n'a pas été atteint en raison du nombre insuffisant d'observateurs militaires des Nations Unies disponibles pour les patrouilles, des entraves à la liberté de circuler et des restrictions imposées à la mobilité.

cadre des équipes militaires mixtes (à raison de 4 observateurs militaires par patrouille x 54 patrouilles par jour pendant 365 jours)

131 400 jours-homme de patrouille motorisée et pédestre pour conduire des patrouilles de présence, dans le but d'assurer la sécurité des observateurs, d'escorter des convois d'aide humanitaire et d'établir des postes de contrôle fixes et mobiles (15 hommes par patrouille, 1 patrouille par compagnie, 24 compagnies pendant 365 jours)

1 920 heures de patrouille aérienne pour des missions de patrouille, de reconnaissance et d'investigation ayant trait au respect du Protocole concernant les arrangements de sécurité (160 heures par mois pendant 12 mois)

11 680 heures de patrouille par bateau pour des missions de patrouille, de reconnaissance et d'investigation en rapport avec les violations au cessez-le-feu (8 hommes par bateau, 4 bateaux pendant 365 jours)

945 715 jours-homme pour assurer la sécurité des installations fixes et la protection des bases d'opérations et des postes de commandement sur le terrain (2 591 hommes pendant 365 jours)

Évaluations conjointes conduites avec des représentants de la Commission pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, des Forces de l'Alliance soudanaise et de l'Armée populaire de libération du Soudan pour sécuriser les sites potentiels de désarmement et de démobilisation

198 334 Jours-homme de patrouille motorisée et pédestre. Le nombre visé a été dépassé du fait du recours à de plus petites patrouilles au moment des relèves et pendant les périodes où la liberté de circuler était entravée et la mobilité restreinte.

880 Heures de patrouille aérienne. Les refus d'autorisations de vol ont conduit à annuler au dernier moment un certain nombre de patrouilles aériennes.

2 631 Jours de patrouille par bateau. Le programme de patrouille de l'unité fluviale de la Force a été limité pendant la saison sèche en raison de la pénurie d'eau.

945 715 Jours-homme consacrés à la sécurisation des installations fixes, ainsi qu'à la protection des bases d'opérations ou des postes de commandement

Oui L'objectif a été atteint grâce à la mise en place d'un groupe de travail réunissant le Gouvernement du Sud-Soudan, le Gouvernement d'unité nationale, ainsi que des représentants de l'ONU et des donateurs. Le Groupe de travail s'est réuni en tant que de besoin.

Composante 3 : gouvernance

34. Parmi les principales réalisations accomplies dans le domaine de la gouvernance et de l'état de droit on compte l'adoption des lois suivantes : loi sur la police nationale; loi sur les élections nationales; amendements au Code pénal; loi sur la procédure civile; loi sur la Commission des droits de l'homme; loi sur les forces de sécurité nationales; loi sur le référendum au Sud-Soudan; loi sur la réglementation des prisons et le traitement des détenus; loi sur les syndicats; loi sur la consultation populaire dans les États du Nil Bleu et du Sud-Kordofan; loi sur l'enfance; et loi sur la presse.

35. La Commission pour la paix au Sud-Soudan a été établie et est entrée en activité dans l'ensemble des neuf États du Sud à l'exception de l'État de l'Unité. En outre, la Commission de lutte contre la corruption du Sud-Soudan a également été constituée et est entrée en activité dans l'ensemble des 10 États du Sud. La loi sur la police nationale, approuvée le 19 octobre 2009 par le Président du Gouvernement du Sud-Soudan, prévoit un véritable service de police pour la région conforme aux

normes internationalement acceptées en matière de police. Les services de police du Sud-Soudan ont repris les attributions de l'Armée populaire de libération du Soudan en matière d'application des lois, notamment la sécurité et la police de proximité, devenant ainsi une organisation de police autonome du Gouvernement du Sud-Soudan. La MINUS a continué de fournir un appui aux services de police du Sud-Soudan en matière de renforcement des capacités et d'encadrement et, dans le courant de l'année, a organisé 589 stages à l'intention de 25 424 policiers de tous grades. En outre, elle a appuyé la création dans les 10 États du Sud-Soudan de 31 comités de police chargés des relations au sein de la communauté.

36. La MINUS a renforcé son appui dans le domaine de la gouvernance. Des conseils ont été régulièrement donnés à la Direction générale des prisons et de la réinsertion à Khartoum, par le biais du Comité pour l'amélioration des prisons dans le domaine de la réforme des établissements pénitentiaires, de l'amélioration des infrastructures et de l'augmentation de capacité des prisons dans le nord du Soudan. La MINUS a détaché deux spécialistes des questions pénitentiaires auprès des prisons des zones de transition d'Abyei et d'El-Damazin.

37. Bien que le Gouvernement national de Khartoum n'ait pas créé la Commission des droits de l'homme à l'échelon fédéral, le Sud-Soudan l'a constituée pour sa région et la MINUS a appuyé l'établissement de huit bureaux de la Commission chargés d'assurer le suivi des questions de droits de l'homme au Sud-Soudan et d'en rendre compte. Pendant la période considérée, sept bureaux chargés des questions d'égalité des sexes ont été créés au Sud-Soudan pour former, sensibiliser et encadrer les nouveaux agents des services de police du Sud-Soudan dans les domaines relatifs aux femmes, aux jeunes et à la protection de la famille.

Réalisation escomptée 3.1 : Mise en place, aux échelons du pays et du Sud-Soudan, d'une autorité gouvernementale qui administrera la population dans la ligne d'une gouvernance fondée sur la justice, la transparence, la volonté populaire et l'intégrité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.1.1 25 % des postes dans la fonction publique nationale sont occupés par des personnes originaires du Sud-Soudan et une fonction publique intégrée (comprenant d'autres composantes du Gouvernement) est en place dans les 3 Zones (notamment dans les États du Kordofan du Sud et du Nil Bleu)

Seul 11,5 % sur l'objectif total de 25 % a été atteint. Au niveau national, 1 039 personnes originaires du Sud-Soudan ont été recrutées par la Commission nationale de la fonction publique.

Une fonction publique intégrée est en place dans les 3 Zones. Dans l'État du Kordofan méridional, 1 061 fonctionnaires ont été intégrés aux effectifs généraux de l'État. Dans l'État du Nil Bleu, 330 anciens soldats de l'Armée populaire de libération du Soudan ont été intégrés à la police nationale et aux services nationaux de renseignement et de sécurité.

3.1.2 Augmentation du nombre de femmes siégeant à l'Assemblée nationale et à l'Assemblée du Sud-Soudan (2007/08 : 21 %; 2008/09 : 23 %; 2009/10 : 25 %)

Objectif atteint. À la suite de l'adoption de la loi de 2008 sur les élections nationales, les femmes sont plus nombreuses dans les organes délibérants. Dans le Gouvernement du Sud-Soudan, elles constituaient 31,2 % du Parlement.

3.1.3 Les débats de l'Assemblée reflètent les préoccupations concernant la responsabilité des pouvoirs publics, comme il ressort des réunions-débats et des échanges radiodiffusés dans les 3 Zones et tous les États du Sud-Soudan.

Objectif atteint. 3 débats radiodiffusés ont été organisés avec 3 ministères principaux du Gouvernement du Sud-Soudan (affaires juridiques, finances et intérieur) sur la Radio Miraya FM de l'ONU pour refléter les préoccupations concernant la responsabilité des pouvoirs publics, mieux faire comprendre aux citoyens le rôle des institutions publiques, couvrir les obligations de la population en matière de gouvernance démocratique et favoriser la transparence et l'obligation de rendre compte.

3.1.4 La Commission pour la lutte contre la corruption du Sud-Soudan fonctionne conformément à la Constitution de la région et il est procédé à des vérifications indépendantes des comptes dans tous les États.

La Commission pour la paix au Sud-Soudan a été constituée et est entrée en activité dans neuf États du Sud, à l'exception de l'État de l'Unité. La Commission pour la lutte contre la corruption du Sud-Soudan a également été constituée et est entrée en activité dans l'ensemble des 10 États du Sud.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Suivi, à l'occasion des réunions d'information trimestrielles avec la Commission nationale de la fonction publique, de la mise en place d'une administration civile transparente, responsable et inclusive, d'institutions publiques et de textes législatifs, y compris les débats à l'Assemblée nationale et à l'Assemblée régionale, et le rôle des organismes spécialisés tels que la Commission de lutte contre la corruption du Sud-Soudan, conformément à son mandat relatif aux affaires civiles	Oui	La MINUS a continué de suivre la mise en place d'institutions de la fonction publique adéquates dans sa zone de responsabilité et de faciliter le renforcement des capacités. Les débats à l'Assemblée régionale et à l'Assemblée nationale ont porté sur des questions majeures. La MINUS a entretenu des contacts réguliers avec la Commission nationale de la fonction publique à Khartoum et la Commission de la fonction publique du Sud-Soudan à Djouba. Le recrutement de personnes originaires du Sud pour occuper des postes dans le Nord a peu avancé.
Fourniture de conseils et d'un appui logistique au Gouvernement d'unité nationale, sous la forme d'une assistance à la formation des services de police intégrés et d'une facilitation des transports pendant l'intégration de la fonction publique et d'autres composantes des pouvoirs publics, notamment en ce qui concerne l'ouverture des « zones interdites » anciennement contrôlées par le SPLM dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu, à mesure que la fonction publique et les services de sécurité de ces zones interdites sont intégrés au sein de la fonction publique et des services de sécurité fédéraux	Oui	La MINUS a facilité le transport des représentants des États pour toutes les missions liées à l'application de l'Accord de paix global, notamment l'ouverture des « zones interdites » du Kordofan méridional. Dans l'État du Nil Bleu, 330 anciens soldats de l'Armée populaire de libération du Soudan ont été intégrés à la police nationale et aux services de sécurité nationaux (police et renseignement).
En collaboration avec les gouvernements des États, organisation de 8 ateliers et de 4 réunions réunissant en moyenne une cinquantaine de participants (membres d'organisations de la société civile, y compris des associations de	7 11	Ateliers ont eu lieu sur le processus de démocratisation. Réunions-débats ont été organisées sur les systèmes démocratiques dans les trois États, auxquelles ont participé plus de 60 représentants

femmes, chefs traditionnels, partis politiques et administrations locales), afin de mieux faire connaître le fonctionnement de la démocratie et d'encourager la population à y participer

Promotion et facilitation du dialogue entre les communautés locales et les gouvernements des États sur les processus de planification et de budgétisation, y compris l'identification des ressources budgétaires nécessaires et l'organisation de réunions-débats mensuelles avec les représentants des communautés locales et les responsables gouvernementaux sur l'établissement du budget

Fourniture de conseils à l'occasion de réunions mensuelles avec le Ministère des affaires sociales, de la condition féminine et de l'enfance du Gouvernement d'unité nationale, le Ministère de la condition féminine, des affaires sociales et des questions religieuses du Gouvernement du Sud-Soudan sur l'application de politiques, plans et activités relatifs à tous les secteurs de l'administration civile, y compris la mise en œuvre de politiques nationales pour l'autonomisation des femmes, la politique en faveur de l'égalité des sexes du Sud-Soudan et les décisions concernant les quotas

Organisation de réunions mensuelles à Khartoum et Djouba avec des femmes qui occupent des postes importants ou stratégiques dans les organisations non gouvernementales, les partis politiques, les institutions universitaires et l'administration publique sur la meilleure représentation des femmes au sein des organes politiques et des instances de décision

Organisation de réunions mensuelles avec les représentants des organisations de la société civile, les partis politiques et les responsables gouvernementaux du Sud-Soudan et des 3 Zones pour promouvoir leur participation aux activités et les sensibiliser à leurs droits et à leur rôle dans l'Accord de paix global, y compris la médiation entre les parties chaque fois que surgissent des divergences sur l'interprétation de l'Accord

des organisations de la société civile, des chefs traditionnels et des partis politiques.

En outre, 24 tables rondes à l'intention des partis politiques ont été organisées dans les 10 États du Sud sur le thème de l'espace politique et de la gouvernance démocratique.

Oui 3 États ont appuyé le projet de budget pour 2010. 4 réunions consultatives et des ateliers d'orientation trimestriels sur l'établissement du budget (2009-2010) ont été organisés dans les États et les comtés avec les programmes d'appui aux administrations locales mis en place par le Programme des Nations Unies pour le développement.

Oui 5 réunions et réunions d'information ont eu lieu avec les Ministères de la condition féminine, des affaires sociales et des questions religieuses du Gouvernement du Sud-Soudan en juillet 2009 pour assurer le suivi des questions de promotion de l'égalité des sexes, de la condition féminine et de la violence sexiste.

Un atelier de 3 jours a été organisé avec les Ministères des affaires sociales, de la condition féminine et de l'enfance pour examiner les progrès de la politique nationale d'autonomisation de la femme, y compris identifier les difficultés et les solutions.

Oui 4 réunions et consultations ont été organisées avec divers groupes de femmes pour examiner la participation des femmes aux élections dans les 3 Zones et au Sud-Soudan.

8 réunions ont été tenues avec des organisations de femmes pour examiner la collaboration à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

Oui La MINUS a tenu des réunions bihebdomadaires sur ces questions avec des représentants des organisations de la société civile, des partis politiques et des personnalités gouvernementales dans les six secteurs (Sud-Soudan et les 3 Zones). Dans l'État du Nil Bleu, 92 réunions ont eu lieu avec des organisations de la société civile et des partis politiques et 74 réunions avec des responsables.

56 ateliers d'orientation et de sensibilisation concernant l'Accord de paix global ont été organisés : 40 dans l'État du Kordofan méridional; 2 dans l'État des Lacs; 3 dans l'État du Nil Bleu; 6 dans le secteur I; et 5 dans les États du secteur II.

Réalisation escomptée 3.2 : Instauration de l'état de droit au Soudan, notamment sous la forme d'une magistrature indépendante et d'une administration pénitentiaire professionnelle

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
3.2.1 Adoption de dispositions législatives essentielles, notamment la loi sur l'enfance, les lois pénale et relative à la procédure pénale, la loi sur la presse, la loi sur la sécurité, la loi sur l'aide judiciaire, conformément à l'Accord de paix global et à la Constitution nationale provisoire	Objectif atteint. L'Assemblée nationale a adopté des dispositions législatives relatives à l'Accord de paix global, dont la loi sur la réglementation des prisons et le traitement des détenus. Le Président a promulgué les lois sur les syndicats, la sécurité nationale et les consultations populaires dans les États du Nil Bleu et du Kordofan méridional. La loi sur la presse, la loi pénale et la loi sur la procédure pénale ont été modifiées.
3.2.2 Adoption et mise en œuvre par le Gouvernement d'unité nationale et le Gouvernement du Sud-Soudan des plans de réforme et de développement stratégique des services pénitentiaires	Le plan de développement stratégique de l'administration pénitentiaire du Gouvernement du Sud-Soudan a été examiné et adopté par les autorités pénitentiaires avant d'être progressivement mis en œuvre. Une stratégie triennale de réforme du système pénitentiaire accompagnée d'un programme de mise en œuvre a été élaborée et présentée au PNUD pour financement.
3.2.3 Adoption et mise en œuvre par le Directeur général de l'administration pénitentiaire du Code de conduite de l'administration pénitentiaire du Sud-Soudan	Le Code de conduite de l'administration pénitentiaire a été rédigé en perspective de l'adoption de la loi pénitentiaire du Sud-Soudan par l'Assemblée législative. Le plan stratégique recensait les nouvelles activités et des sources de financement ont été envisagées pour l'administration pénitentiaire.
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i> <i>Observations</i>

Organisation de 5 séminaires réunissant chacun 20 participants et de 10 réunions avec certaines commissions chargées de l'application de l'Accord de paix global et des ministères du nord du Soudan en vue de fournir un appui consultatif aux fins de l'élaboration de dispositions législatives essentielles, telles que la loi sur les médias, la loi sur l'enfance, la loi sur la famille, les lois pénale et relative à la procédure pénale, la loi sur la sécurité, la loi sur l'aide judiciaire, conformément à l'Accord de paix global, à la Constitution nationale

5 Ateliers à l'intention de 418 personnes

Une réunion s'est tenue avec la Commission de révision constitutionnelle et une autre avec le Président du Comité de sécurité et de défense de l'Assemblée nationale au sujet de la loi de 2009 sur le Service national de renseignement et de sécurité.

Une réunion a été organisée avec le Ministère de la justice pour faire le point sur l'état d'application d'un certain nombre de lois

provisoire et aux normes internationales en la matière

Organisation d'un atelier réunissant 20 participants et de 10 réunions avec la Commission nationale des services judiciaires, des magistrats de Khartoum et de Djouba, le Ministère de la justice, le Ministère des affaires juridiques et du développement constitutionnel, les directeurs généraux de l'administration pénitentiaire du nord du Soudan et de celle du Sud-Soudan, le barreau, les ONG et les donateurs, afin de formuler des recommandations sur la réforme judiciaire à mener à la suite d'une évaluation des insuffisances des secteurs judiciaire et pénitentiaire portant plus particulièrement sur les tribunaux coutumiers, les différences de statut entre les hommes et les femmes et la justice pour mineurs

Organisation de 2 ateliers à Khartoum et Djouba à l'intention de 30 participants de la Commission nationale des services judiciaires, de la magistrature et du barreau, sur les mécanismes de lutte contre la corruption et la transparence du système judiciaire, en collaboration avec le PNUD

Organisation de 10 réunions avec le Ministère de la justice, la magistrature, la Commission d'examen des lois, le barreau, les services de police, l'administration pénitentiaire et le Conseil consultatif des droits de l'homme, afin d'apporter un appui technique pour l'élaboration et l'adoption d'une stratégie globale visant à mettre fin aux détentions provisoires illicites ou prolongées

importantes adoptées par l'Assemblée nationale à sa session précédente, dont la loi sur l'enfance, la loi sur le référendum au Sud-Soudan, la loi sur la consultation populaire dans les États du Nil Bleu et la région d'Abyei et la loi sur le Service national de renseignement et de sécurité.

2 réunions se sont tenues avec le Président de la Commission spéciale pour la protection des droits des non-musulmans dans la capitale.

Un atelier a été organisé avec des journalistes soudanais.

Non 2 réunions se sont tenues avec le Ministère de la justice au sujet des réformes en cours en matière d'état de droit et de justice, et pour examiner la mise en œuvre des lois nouvellement adoptées, dont celles sur la sécurité nationale, les référendums, les syndicats et l'enfance.

Un rapport d'analyse préliminaire a été établi et présenté au Gouvernement du Sud-Soudan et aux représentants de la société civile.

Non Les 2 ateliers n'ont pas pu avoir lieu car les interlocuteurs présents aux réunions préparatoires ont exigé des dépenses qui n'étaient pas prévues au budget.

10 Réunions organisées avec les entités compétentes, dont 8 réunions consultatives, tenues à Djouba, avec l'administration pénitentiaire du Sud-Soudan et le PNUD, l'UNOPS, l'UNODC et d'autres institutions, pour coordonner les mesures de réforme, y compris celles financées par le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs; une réunion, tenue au Sud-Soudan, avec le Comité pour l'amélioration des prisons; une réunion, tenue avec le Comité spécial d'examen des lois du Ministère de la protection sociale, pour renforcer le dispositif législatif de lutte contre la violence sexiste

En collaboration avec le PNUD et Penal Reform International (PRI), organisation de 6 stages et ateliers de formation destinés chacun à 25 agents pénitentiaires de rang intermédiaire, sur l'administration des établissements pénitentiaires, notamment les normes internationales et relatives aux droits de l'homme, et le traitement des prisonniers vulnérables, tels que les mineurs, les détenus ayant des problèmes psychiatriques et les femmes, à Khartoum et dans les États de la mer Rouge, du Nil Bleu, de Kassala, du Kordofan et de Djazirah

Conseils donnés aux services pénitentiaires concernant la formation, la réfection des prisons, les disponibilités alimentaires, les services médicaux et la gestion des systèmes de secours et de sécurité grâce à la colocalisation avec le personnel pénitentiaire du Sud-Soudan et à des réunions mensuelles avec le Directeur général de l'administration pénitentiaire du nord du Soudan

Conseils donnés aux directeurs généraux des administrations pénitentiaires du nord du Soudan et du Sud-Soudan sur la mise en œuvre des plans de développement stratégiques, les programmes de renforcement des capacités et la gestion des prisons, compte tenu notamment de la situation des femmes, dans le cadre de réunions mensuelles et de rapports d'évaluation

En collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, organisation, à Khartoum et dans les États du Kordofan, du Nil et du Nil Blanc, de 4 stages de

10 Ateliers de formation à l'intention de 199 agents pénitentiaires, portant notamment sur les principes fondamentaux de l'administration des établissements pénitentiaires et l'ensemble des règles minima des Nations Unies, les techniques de facilitation, la santé mentale en prison, l'administration de premiers secours et la prise en charge des mineurs dans les prisons soudanaises. Ces ateliers se sont tenus à Khartoum, Abyei, Agok, Kadugli et Port-Soudan.

Oui 9 réunions, portant sur la réforme pénitentiaire, l'amélioration des infrastructures et les activités de renforcement des capacités des établissements pénitentiaires du nord du Soudan, ont été organisées à l'intention de la Direction générale des prisons et de la réforme, à Khartoum, avec l'aide du Comité pour l'amélioration des prisons.

Dans le nord du Soudan, 2 spécialistes des questions pénitentiaires détachés dans les prisons des zones de transition d'Abyei et d'Ed-Damazin ont mis en place un programme dynamique d'encadrement du personnel pénitentiaire national.

Oui Le Comité de développement des prisons a organisé 9 réunions mensuelles à la Direction générale des prisons et de la réforme, à Khartoum.

13 missions d'évaluation ont été réalisées dans les prisons fédérales du nord du Soudan.

Un dispositif relatif aux conditions d'emploi dans les prisons a été mis en place dans le Sud en collaboration avec l'administration pénitentiaire, comprenant des lignes directrices sur le recrutement, les conditions d'emploi, les promotions, le contrôle et la responsabilité, et la formation des nouvelles recrues.

Un régime d'emploi détaillant les conditions de recrutement, d'emploi, de promotion, de contrôle et de responsabilité, et de formation des nouvelles recrues a été élaboré en collaboration avec l'administration pénitentiaire.

2 Ateliers de formation, dont un atelier de deux jours sur la prise en charge des mineurs dans les prisons soudanaises, organisé à Khartoum à

formation destinés chacun à 25 agents pénitentiaires de rang intermédiaire, sur l'adoption d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes et la prise en compte des disparités entre les sexes dans l'administration pénitentiaire

Organisation de 5 stages de gestion des ressources humaines à l'intention de 80 administrateurs de prison de rangs intermédiaire et supérieur à Djouba, Rumbek, Malakal, Ouâou et Yambio; 2 stages de formation à la gestion des prisons et 2 stages de gestion administrative à Djouba et Rumbek réunissant chacun 40 administrateurs de prison

4 stages de gestion financière à Djouba, Rumbek, Malakal et Ouâou réunissant chacun 30 administrateurs et gestionnaires financiers d'établissements pénitentiaires, en collaboration avec le Ministère des finances du Gouvernement du Sud-Soudan

5 stages de formation agricole à Djouba, Rumbek, Malakal, Ouâou et Torit réunissant chacun 30 administrateurs de prisons-fermes et agents pénitentiaires, en collaboration avec le Ministère de l'agriculture du Gouvernement du Sud-Soudan; 2 stages de formation médicale spécialisée à Djouba, destinés chacun à 30 médecins d'établissements pénitentiaires en collaboration avec le Ministère de la santé du Gouvernement du

l'intention de 20 agents pénitentiaires de rangs supérieur et intermédiaire de sexe féminin et 11 agents de sexe masculin; et un atelier de formation des formateurs aux aptitudes à la facilitation, organisé à Kadugli à l'intention de 19 agents dont 4 femmes.

- 4 Des stages de gestion ont été organisés à l'intention de 107 administrateurs de prison de rang intermédiaire à Djouba, Rumbek, Malakal et Kwajok.

Un stage de 15 jours a été organisé à Djouba en coopération avec le Centre international pour la réforme du droit criminel à l'intention de 15 agents de probation nouvellement nommés provenant des différents États.

Un stage de cinq jours sur l'élaboration de programmes d'enseignement a été organisé à Djouba en collaboration avec des formateurs de l'administration pénitentiaire du Kenya et de l'Ouganda à l'intention de 27 directeurs de la formation provenant des différents États.

6 stages de formation à la supervision ont été organisés à l'intention de 171 sous-officiers à Yambio, Rumbek, Ouâou, Malakal, Bor et Torit.

5 stages de formation à la planification et à la gestion de l'information ont été organisés à Djouba à l'intention de 116 administrateurs de prison.

2 cours de formation des formateurs ont été organisés à Yambio

- 1 Un stage de formation du personnel administratif à la gestion financière a été organisé à Yambio à l'intention de 11 agents d'établissements pénitentiaires. Les 3 autres stages n'ont pas pu avoir lieu, car la mission du conseiller financier de l'unité pénitentiaire avait pris fin.

- 1 Organisation d'un stage de formation aux compétences pratiques à l'intention de 25 agents de sexe féminin de Djouba et Torit en coopération avec le Centre international pour la réforme du droit criminel.

Aucun stage spécifique de formation aux droits de l'homme n'a eu lieu car celle-ci est déjà prévue dans d'autres programmes de formation,

Sud-Soudan; 3 stages de formation dans le domaine des droits de l'homme à Djouba, Malakal et Rumbek destinés chacun à 30 administrateurs de prison et agents pénitentiaires; 5 stages de formation à la planification stratégique et à la prise de décisions à Djouba, Malakal et Rumbek, réunissant chacun 30 administrateurs d'établissements pénitentiaires en collaboration avec le Ministère du plan du Gouvernement du Sud-Soudan; 2 stages de formation au traitement des prisonniers vulnérables et 3 stages de formation à la gestion de la sécurité et des incidents à Djouba et Rumbek, destinés chacun à 30 administrateurs et responsables d'établissements pénitentiaires; 1 stage de formation à la gestion des documents à Djouba à l'intention de 30 responsables administratifs de prison; et 5 stages de formation de formateurs à Djouba, Malakal et Rumbek, réunissant chacun 20 formateurs de personnel pénitentiaire

Organisation de 3 stages de sensibilisation au VIH/sida à Djouba et Rumbek réunissant chacun 30 membres du personnel pénitentiaire chargés de la question et un stage de formation au VIH/sida en milieu carcéral à Kampala à l'intention de 20 médecins d'établissements pénitentiaires, en collaboration avec Mildmay International et l'administration pénitentiaire ougandaise

Organisation de 3 stages de sensibilisation aux disparités entre les sexes, réunissant chacun 30 administrateurs et responsables d'établissements pénitentiaires

en particulier dans les programmes destinés aux agents de rang intermédiaire et aux sous-officiers.

Non Un stage de formation a été organisé à Djouba à l'intention de 41 médecins et spécialistes de la santé des différents États, avec un volet relatif à la prise en charge des détenus malades mentaux.

Un stage de formation à la prise en charge des malades mentaux a été organisé à Djouba à l'intention de 27 membres du personnel médical des prisons et du Ministère de la santé.

Un stage de prise en charge des prisonniers et un stage général sur la santé dans les prisons ont été organisés à Djouba à l'intention de 27 membres du personnel médical des prisons.

3 Stages de sensibilisation aux disparités entre les sexes, dont 2 à Ouâou à l'intention de 45 d'agents pénitentiaires dont 3 femmes; et 1 à Djouba, sur la gestion de la problématique hommes-femmes, à l'intention de 25 administrateurs de prison

Réalisations escomptées 3.3 : Progrès en vue de la réconciliation nationale dans l'ensemble du Soudan

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.3.1 Présentation à la nation, par le Gouvernement d'unité nationale, du Plan de réconciliation nationale (Protocole de Machacos)

Le Gouvernement d'unité nationale n'a pas encore présenté de plan de réconciliation nationale. Les pourparlers sur la possibilité de présenter un plan avant le référendum étaient en cours avec les parties à la fin de l'exercice considéré.

3.3.2 Mise en place et fonctionnement de mécanismes de gestion des conflits à l'échelle régionale et à l'échelle des États

Objectif atteint : le Groupe de travail sur la gestion du conflit régional du Sud-Soudan s'est réuni tous les mois à Djouba avec des représentants des bureaux des 10 États pour analyser les situations de conflit à mesure qu'elles surviennent. De plus, le Centre des opérations régionales a été mis en place à Djouba avant les élections pour centraliser et analyser les rapports des États et dresser un tableau exhaustif de la situation au Sud-Soudan.

Au cours de l'exercice, la MINUS a facilité et appuyé plusieurs conférences de paix tribales dans les secteurs II, III, IV et VI, qui ont abouti à la signature d'accords entre les parties représentées.

Produits prévus

Produit(s)

exécuté(s) :

oui/non

ou nombre

Observations

Mise en place, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, d'une stratégie de gestion des conflits complétant les mécanismes établis à l'échelle locale, notamment par les pouvoirs publics locaux, dans tous les États du Sud-Soudan et les 3 zones, dans le cadre de leurs activités de gestion des conflits et de planification des ressources

Oui Élaboration d'une stratégie à l'échelle de la mission sur la marche à suivre pour l'atténuation des conflits. La MINUS a dirigé l'élaboration de plans de stabilisation dans les 10 États du Sud-Soudan, en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies et les autorités des États.

Établissement de descriptifs de conflit pour les 3 zones et tous les États du Sud-Soudan, qui renforcent les mécanismes de prévention des conflits et d'intervention mis en place à l'échelle locale, notamment par les pouvoirs publics locaux

Oui Des descriptifs et des cartes de conflit ont été établis pour l'ensemble des 6 secteurs (le Sud et les 3 zones). Les descriptifs de conflit des États des secteurs II et III ont été examinés et actualisés. La MINUS a fourni tous les mois des informations actualisées sur la chronologie des attaques dans l'ensemble du Sud-Soudan à ses partenaires afin qu'ils puissent planifier leurs mécanismes d'intervention en cas de conflit.

Apport de conseils et d'appui logistique – dans le cadre d'un dialogue direct et de réunions avec les parties concernées, selon les besoins, et par la mise à disposition de moyens terrestres et aériens aux représentants participant aux réunions – aux initiatives menées à l'échelle nationale et à

Oui Le Plan de réconciliation nationale n'avait toujours pas été élaboré ni adopté par le Gouvernement d'unité nationale à la fin de l'exercice.

Toutefois, la MINUS a exercé ses bons offices en fournissant des moyens aériens, des conseils

l'échelle des États en faveur de la réconciliation à la suite de l'adoption d'un Plan de réconciliation nationale par le Gouvernement d'unité nationale

Conseils donnés aux autorités locales sur la sécurité des communautés, y compris le désarmement de la population civile, par l'apport de services de médiation et la facilitation de réunions consacrées au règlement des conflits avec les chefs tribaux et les dirigeants communautaires dans les régions où la population civile n'est pas disposée à déposer les armes et où le désarmement risque de s'accompagner de violence

Promotion de la paix, du règlement des conflits et de la réconciliation, au moyen du renforcement des capacités des organisations de la société civile dans les 10 États du Sud-Soudan et les 3 zones, pour contribuer à l'instauration d'une paix et d'une réconciliation durables; coordination des réunions avec les organisations de la société civile sur les interventions à effectuer pour mettre fin aux conflits; et conseils donnés aux autorités locales sur l'élaboration de processus de réconciliation à long terme, y compris l'appui à apporter aux Commissions Paix et réconciliation

Fourniture de conseils aux commissions foncières mises en place aux échelons du pays, du Sud-Soudan et des États, en vue de traiter des questions relatives à l'utilisation des sols et au régime foncier dans le cadre de l'Accord de paix global, en recensant les litiges fonciers et en encourageant les commissions à prendre les mesures appropriées dans chacun des 10 États du Sud-Soudan et suivi de ces commissions

techniques et d'autres formes de soutien logistique aux autorités des États pour leur permettre d'accéder aux régions reculées afin d'effectuer des missions de renforcement de la confiance et de consolidation de la paix dans les 6 secteurs, y compris l'organisation de 15 vols affrétés spécialement pour réunir les dirigeants tribaux et les autorités locales dans les 4 États du secteur II.

Oui Dans le Sud-Soudan, la MINUS a supervisé la mise en œuvre du programme de désarmement des populations civiles commun au Gouvernement du Sud-Soudan et à l'Armée populaire de libération du Soudan et collaboré étroitement avec les chefs, les organisations de la société civile, les préfets des comtés et les gouverneurs sur l'action de sensibilisation à mener avec l'Armée populaire pour mettre fin aux abus constatés durant l'exécution du programme.

Durant la période électorale, la MINUS a joué un rôle particulièrement actif en matière de contrôle et de détection des mesures de désarmement prises pour des motifs politiques et assuré la promotion et le suivi des activités de désarmement pacifique des populations civiles dans les 3 États du secteur III.

Oui La MINUS a continué de collaborer étroitement avec les organisations de la société civile et à recenser les capacités de celles-ci à l'échelle des États et des secteurs.

Oui La MINUS a continué de suivre les travaux de la Commission foncière et facilité 2 émissions radiophoniques à Djouba sur Radio Miraya afin de permettre au Président de la Commission foncière du Sud-Soudan d'expliquer la loi foncière. Elle a également facilité les voyages du personnel de la Commission qui se rendait dans les États en vue de l'élaboration de la politique foncière.

Organisation de réunions de presse bimensuelles et de tables rondes mensuelles avec des journalistes sur les élections et d'autres questions liées à l'Accord de paix global; distribution de 10 000 brochures sur l'Accord et de 10 000 exemplaires de l'Accord pour mieux faire connaître ce dernier, ainsi que le rôle de la MINUS au Soudan

Organisation, en collaboration avec le Gouvernement d'unité nationale, de 2 conférences régionales de formation de formateurs et d'une conférence nationale des jeunes femmes en faveur de la paix et de 2 ateliers sur le rôle des jeunes (femmes) pour une paix durable au Soudan

Apport de conseils techniques au Gouvernement d'unité nationale et au Gouvernement du Sud-Soudan sur les programmes de désarmement des civils, la maîtrise des armes de ces derniers et la sécurité des communautés, en coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies

Oui 3 ateliers ont été organisés sur les élections à l'intention de 50 journalistes soudanais, à Khartoum et à Djouba, et à l'intention de rédacteurs, à Djouba.

Au total, 56 communiqués de presse et déclarations ont été publiés. 8 conférences de presse et séances d'information ont été organisées à Khartoum et à Djouba. 14 entretiens officiels ont été accordés à divers représentants des médias étrangers.

Les publications suivantes sont parues :

Le mensuel *In Sudan* a été tiré à 3 500 exemplaires en arabe et 7 500 exemplaires en anglais chaque mois, et 14 fiches d'information, 4 500 brochures sur l'Accord de paix global, 5 000 brochures sur le Soudan et la MINUS et 2 000 cartes de la Cour permanente d'arbitrage ont été publiées.

20 750 articles à forte visibilité ont été réalisés, dont des cadeaux pour les personnalités, des cartes postales, des tasses, des T-shirts, des tapis de souris, des porte-clefs, des balles, des dessous-de-verre, des pare-soleils en accordéon, des stylos, des calendriers muraux et des calendriers de bureaux.

1 Un atelier régional de formation des formateurs sur le rôle des jeunes femmes dans l'instauration de la paix a été organisé dans l'État du Nil Bleu. Il a réuni 40 jeunes militantes de la société civile.

Oui La MINUS a supervisé la mise en œuvre du programme de désarmement des populations civiles au Sud-Soudan et aidé les autorités et la population locales à dialoguer avec l'Armée populaire de libération du Sud-Soudan et les autorités des États.

Réalisation escomptée 3.4 : Création d'un cadre de gouvernance sur la promotion et la protection des droits de l'homme au Soudan

Indicateurs de succès prévus

3.4.1 Ratification par le Gouvernement d'unité nationale de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

3.4.2 Promulgation par le Gouvernement d'unité nationale et le Gouvernement du Sud-Soudan de lois de réforme, conformément aux instruments internationaux en matière de droits de l'homme (2008/09 : 12; 2009/10 : 7)

3.4.3 Création, au niveau des États, de 10 bureaux de la Commission des droits de l'homme du Sud-Soudan et d'un bureau de la Commission nationale des droits de l'homme fonctionnant conformément aux Principes de Paris

3.4.4 Augmentation, parmi les cas signalés de violation des droits de l'homme, du pourcentage d'affaires réglées conformément aux normes internationales et nationales en matière de droits de l'homme (2007/08 : 40; 2008/09 : 50; 2009/10 : 60)

Indicateurs de succès effectifs

Le Gouvernement d'unité nationale n'a ratifié ni la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ni la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Plusieurs lois ont été promulguées pendant l'exercice considéré, y compris les textes suivants : loi portant réforme de la procédure civile (*Civil Procedures Amendments Act*, juillet 2009), loi sur la presse et la communication écrite (*Press and Print Materials Act*, juillet 2009), loi portant réforme de la procédure pénale (*Criminal Procedures Amendment Act*, juillet 2009), projet de loi de 2009 sur le référendum au Sud-Soudan (*Southern Sudan Referendum Bill*, décembre 2009), projet de loi de 2009 sur le référendum à Abyei (*Abyei Referendum Bill*, décembre 2009), projet de loi sur les consultations populaires relatives aux États du Nil Bleu et du Kordofan méridional (*Popular Consultations for Blue Nile and Southern Kordofan States Bill*, janvier 2010), projet de loi de 2009 sur les forces nationales de sécurité (*National Security Forces Bill*, janvier 2010), projet de loi de 2009 sur la réglementation des prisons et le traitement des détenus (*Regulation of Prisons and Treatment of Inmates Bill*, janvier 2010), projet de loi de 2008 sur l'enfance (*Child Bill*, février 2010) et projet de loi de 2009 sur les syndicats (*Trade Unions Bill*, janvier 2010).

8 bureaux de la Commission des droits de l'homme du Sud-Soudan ont été créés au niveau des États.

Les membres de la Commission nationale des droits de l'homme n'ayant pas été désignés, les bureaux de cette commission n'ont pas été créés.

13 affaires ayant eu un fort retentissement ont été signalées au Gouvernement fédéral :

Entre février et juin 2010, l'équipe de la MINUS chargée des droits de l'homme a écrit au Gouvernement et l'a contacté à 11 occasions au sujet de différents cas d'atteinte présumée aux droits de l'homme, s'agissant notamment de l'arrestation de 5 membres du Front populaire uni (UPF), de pratiques répréhensibles de la police à Feitimab, de l'arrestation de médecins en grève et de l'arrestation de 4 membres du Front populaire uni. Une réponse écrite n'a été reçue que pour une seule de ces affaires.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : o ui/non ou nombre	Observations
Apport d'un appui logistique et de conseils techniques, notamment en ce qui concerne les achats, l'approvisionnement et l'aménagement des locaux, en vue de l'ouverture de 3 bibliothèques spécialisées dans les droits de l'homme à Khartoum, dans le Sud-Soudan et dans les 3 Zones, qui contribueront à sensibiliser davantage les autorités et la société civile aux droits de l'homme	Non	À la fin de l'exercice considéré, les consultations se poursuivaient, mais les bibliothèques n'avaient pas été créées. Les priorités avaient changé du fait de l'attention portée aux élections et du plan de travail du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.
Organisation, à Khartoum et Djouba, de 2 ateliers, regroupant chacun 60 participants membres de l'Assemblée nationale, de l'Assemblée législative du Sud-Soudan, d'organisations de défense des droits de l'homme, d'ONG et d'organisations de la société civile, sur le rôle de supervision des comités des droits de l'homme et des commissions législatives chargées d'enquêter sur les cas de violation présumée des droits de l'homme	Non	Des ateliers sur les questions de surveillance et de signalement ont été organisés avec la Commission des droits de l'homme de l'Équatoria central. Les ateliers qui avaient été prévus ont été repoussés à novembre 2010, car la composition du Parlement était appelée à évoluer suite aux élections.
Organisation, à Khartoum et Djouba, de 4 ateliers, regroupant chacun 50 membres du Gouvernement d'unité nationale, de l'Assemblée nationale et des assemblées d'État ainsi que d'organisations de la société civile, y compris des groupes locaux, des associations de femmes et des ONG nationales, sur les obligations qui incombent aux États parties en matière de présentation de rapports en vertu des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, notamment de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques	6	Ateliers de ce type consacrés, en grande partie, à la question de l'examen périodique universel ont été organisés à Abyei (40 participants, mai 2010), Roumbeik (38 participants, mai 2010), Ed-Damazin (33 participants, mai 2010), Ouâou (25 participants, mai 2010), Khartoum (30 participants, juillet 2010) et Kadugli (40 participants, juillet 2010).
Réunions mensuelles, à Khartoum, avec le Conseil consultatif pour les droits de l'homme, la Commission des droits de l'homme de l'Assemblée nationale et, à Djouba, avec le Ministère des affaires juridiques et du développement constitutionnel du Gouvernement du Sud-Soudan, le Conseiller présidentiel pour les droits de l'homme et la promotion de la femme et la Commission des droits de l'homme du Sud-Soudan, afin d'examiner les problèmes relatifs aux droits de l'homme et de tenter d'y remédier	Oui	Des réunions régulières ont été organisées à Djouba avec le Conseil consultatif pour les droits de l'homme et la Commission des droits de l'homme de l'Assemblée nationale, avec la participation du Ministère des affaires juridiques et du développement constitutionnel du Sud-Soudan, du Conseiller présidentiel pour les droits de l'homme et de la Commission des droits de l'homme du Sud-Soudan.

Organisation de 2 ateliers, à Khartoum et Djouba, regroupant chacun 60 participants membres de l'Assemblée nationale, du Conseil consultatif pour les droits de l'homme, d'organisations de la société civile et d'associations de juristes, pour aider les Ministères de la justice du Gouvernement d'unité nationale et du Gouvernement du Sud-Soudan à harmoniser leur législation, y compris les révisions de la loi relative à la sécurité nationale (*National Security Act*) et du Code de procédure pénale, conformément aux normes internationales en matière de droits de l'homme

Organisation de 2 ateliers réunissant des journalistes et le Conseil de la presse soudanaise sur la liberté d'expression et les médias dans le contexte des élections

Organisation de 10 ateliers, regroupant chacun 30 fonctionnaires de police, agents de sécurité nationaux et responsables pénitentiaires de la Police nationale soudanaise et de la police du Sud-Soudan et membres des forces armées, sur la question des droits de l'homme, notamment les droits civils et politiques et les droits des détenus

Création de 5 groupes de travail composés de membres des comités des droits de l'homme des États, de juges, de procureurs, d'avocats, de responsables pénitentiaires, de membres d'organisations d'aide judiciaire et de dirigeants locaux du Sud-Soudan et des 3 Zones et chargés d'examiner les problèmes liés aux droits de l'homme et de tenter d'y remédier

Organisation, dans le Nord et le Sud-Soudan, de 8 ateliers sur les normes internationales relatives aux droits de l'homme et la promotion et la protection de ces derniers, réunissant chacun 40 membres d'organisations de la société civile

Non Ces ateliers n'ont pas été organisés en raison des menaces reçues par le Service national de renseignement et de sécurité lors de la préparation de l'atelier consacré à la loi relative à la sécurité nationale.

1 Atelier sur la liberté d'expression et les médias dans le contexte des élections a été organisé. 10 000 tracts relatifs aux droits et libertés politiques ont été produits en rapport avec les élections et distribués aux organisations de la société civile dans le cadre d'une campagne de sensibilisation.

5 Ateliers regroupant des fonctionnaires de police, des agents de sécurité nationaux et des responsables pénitentiaires de la Police nationale soudanaise et de la police du Sud-Soudan et des membres des forces armées ont été organisés sur la question des droits de l'homme, notamment les droits civils et politiques et les droits des détenus.

Les autres ateliers n'ont pas pu être organisés en raison du calendrier chargé de la direction de la police du Gouvernement soudanais, à laquelle ils étaient destinés. La Mission a remplacé ces ateliers par 18 sessions de formation assurées à 360 fonctionnaires de police du Nord de rang moins élevé.

Non Les consultations se poursuivaient à la fin de l'exercice, mais les groupes de travail n'avaient pas encore été créés.

8 Ateliers de ce type ont été organisés à Ed-Damazin (33 participants), Ouâou (25 participants), Bor (32 participants), Abyei (40 participants), Roumbeïk (38 participants) et Kadugli (40 participants).

Organisation de 4 ateliers sur la violence à motivation sexiste et la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité réunissant chacun une quarantaine de représentants de la police, de l'armée, des Ministères de la justice et des affaires humanitaires (du Gouvernement d'unité centrale et du Gouvernement du Sud-Soudan), d'organisations de la société civile, de tribus et d'associations de femmes, à Khartoum, Djouba, Ouâou et Kadugli

Réunions mensuelles sur la protection des femmes contre la violence, avec le Ministère des affaires sociales, de la condition féminine et de l'enfance du Gouvernement d'unité nationale et le Ministère de la promotion féminine, des affaires sociales et des questions religieuses et les Ministères de l'éducation, des affaires humanitaires et de la justice (Groupe chargé de lutter contre la violence à l'égard des femmes) du Gouvernement du Sud-Soudan

Apport d'assistance technique à la Commission des droits de l'homme du Sud-Soudan aux fins de l'établissement de bureaux dans au moins 5 États pilotes

Établissement de rapports mensuels sur la situation des droits de l'homme au Soudan à l'intention du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

Établissement de 1 ou 2 rapports accessibles au public portant sur de graves violations des droits de l'homme, assortis de recommandations sur les mesures que devraient prendre les autorités nationales

4 Ateliers sur la violence à motivation sexiste et la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité ont été organisés à Ed-Damazin, Ouâou et Khartoum (2 ateliers), et la Journée internationale de la femme a été célébrée tout au long du mois de mars 2010 à Abyei, Ouâou, Malakal, Bor, Kadugli, Djouba, Roumbeik, Ed-Damazin et Khartoum.

15 Réunions (organisées mensuellement et selon les besoins) se sont tenues avec l'ensemble des ministères et des acteurs œuvrant à la protection des femmes contre la violence, y compris le Groupe de travail sur la violence à l'égard des femmes.

8 Visites communes de contrôle et des sessions de formation pratique ont été organisées dans les 8 sites où la Commission des droits de l'homme du Sud-Soudan était implantée.

Oui 12 rapports mensuels de ce type ont été envoyés au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme; 12 bulletins mensuels relatifs aux droits de l'homme ont été publiés et diffusés.

1 Rapport public a été publié le 21 décembre 2009 sur les attaques menées par l'Armée de résistance du Seigneur contre les populations civiles dans les États de l'Équatoria occidentale et de l'Équatoria central, au Sud-Soudan, entre le 15 décembre 2008 et le 10 mars 2009.

Réalisation escomptée 3.5 : Restructuration de la nouvelle force de police du Gouvernement du Sud-Soudan issue de la SPLA et de la police existante du Gouvernement d'unité nationale afin d'en faire des services de police respectueux des normes internationalement acceptées en matière de maintien de l'ordre dans une démocratie

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.5.1 Conformité de la structure organisationnelle, du commandement et des systèmes de supervision de la police du Sud-Soudan avec les normes internationales

Objectif atteint. La loi relative à la police du Sud-Soudan approuvée par le Président du Sud-Soudan le 19 octobre 2009 prévoit la création, au Sud-Soudan, d'une police en bonne et due forme conforme aux normes internationales en la matière.

3.5.2 Mise en œuvre de la loi relative à la police du Sud-Soudan et de principes directeurs relatifs notamment à la gestion des équipements et à la formation au sein de cette police

Objectif atteint. La loi relative à la police du Sud-Soudan a été adoptée par l'Assemblée législative du Sud-Soudan et approuvée par le Président du Sud-Soudan le 19 octobre 2009. Au total, 1 712 registres d'actifs ont été créés et remis à la police du Sud-Soudan et aux services pénitentiaires. De plus, 568 formulaires leur ont été remis.

2 ateliers de formation à la gestion des équipements ont été assurés à 41 fonctionnaires de la police du Sud-Soudan et des services pénitentiaires.

3.5.3 Augmentation du nombre de centres modèles de formation de la police conformes aux normes internationales en la matière (2007/08 : 0; 2008/09 : 5; 2009/10 : 8)

Le centre unifié D^r John Garang de formation de la police a été créé à Radjaf.

3.5.4 Transfert des responsabilités en matière de maintien de l'ordre et d'activités policières, y compris la police de proximité, de la SPLA à la police du Sud-Soudan

Objectif atteint. La police du Sud-Soudan s'est substituée à la SPLA pour le maintien de l'ordre, y compris en matière de sécurité et de police de proximité. Le Gouvernement du Sud-Soudan est donc désormais doté d'une police autonome.

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre

Observations

Organisation de 379 stages de formation réunissant en tout 13 600 fonctionnaires de police du Gouvernement du Sud-Soudan et du Gouvernement d'unité nationale à Djouba, Ouâou, Malakal, Kadugli, Ed-Damazin, Abyei et Khartoum et consacrés à la police de proximité, à la formation de base des recrues, aux unités de police constituées, à la formation de formateurs, aux enquêtes criminelles, à la sécurité des aéroports, à la gestion de la circulation, aux droits de l'homme, à la protection des femmes et des enfants, à la gestion des bases de données et à la formation des membres du premier échelon de la hiérarchie de la police

589 Stages ont été organisés à l'intention de 25 424 fonctionnaires de police du Gouvernement du Sud-Soudan et du Gouvernement d'unité nationale pendant l'exercice considéré.

Organisation de 6 ateliers destinés à un total de 120 fonctionnaires de police de rang supérieur du Sud-Soudan sur les programmes de formation, les politiques de formation, la planification des carrières et les stratégies de déploiement (Djouba : 2 ateliers réunissant chacun 20 participants; Malakal : 2 ateliers réunissant chacun 20 participants; Ouâou : 2 ateliers réunissant chacun 20 participants)

2 Ateliers ont été organisés à l'intention de 13 fonctionnaires de rang supérieur de la police du Sud-Soudan.

Conseils donnés quotidiennement sur les opérations de police, y compris la gestion de la circulation et l'application des règles de circulation, les

Non Des conseils sur les opérations de police ont été donnés quotidiennement grâce à la coïmplantation de membres de la Police des

expertises médico-légales et les enquêtes criminelles, l'établissement de rapports, les procédures d'arrestation, de fouille et de détention et les questions relatives à la protection des femmes et des enfants, grâce à la coimplantation de la Police des Nations Unies et de la police du Sud-Soudan sur 73 sites

Conseils donnés à l'occasion de réunions mensuelles avec la Police nationale soudanaise et la police du Sud-Soudan sur l'élaboration et la mise en place de plans de sécurité et de concepts d'opérations pour les élections à mi-mandat et les référendums, y compris la formation des policiers chargés d'assurer la sécurité des élections

Coordination de l'établissement de comités de relations publiques de la police et apport de conseils à ce sujet, notamment en ce qui concerne la nomination des membres des comités et leurs attributions, ainsi que l'ordre du jour et la fréquence des réunions dans les États de l'Équatoria central, de l'Équatoria occidentale, de l'Équatoria orientale, du Bahr el Ghazal occidental, du Bahr el Ghazal septentrional, de l'Ouârâb, des Lacs, du Nil supérieur, du Jongleï et de l'Unité

Établissement de 10 bureaux spécialisés dans la problématique hommes-femmes dans certains services de police des 10 États du Sud-Soudan pour former et sensibiliser les policiers, grâce à la coimplantation, aux questions liées à la protection des femmes, des mineurs et des familles et les superviser dans ces domaines

Nations Unies et de membres de la police locale dans le quartier général de la police du Sud-Soudan, à Djouba, dans les quartiers généraux d'État et sur les 36 sites de coimplantation créés dans les 22 bases d'opérations du Sud-Soudan. S'il n'existe actuellement que 36 sites de coimplantation, c'est parce que la police du Sud-Soudan ne dispose pas des capacités nécessaires pour élargir cette coimplantation aux 73 sites qui avaient été prévus.

Oui La Mission a procédé à des réunions mensuelles, à des consultations et à une coordination avec le Gouvernement du Soudan et le Gouvernement du Sud-Soudan sur toutes les questions de formation et de planification liées à la sécurité des élections. Au total, 27 457 fonctionnaires de police locaux ont été formés en vue d'assurer la sécurité des élections d'avril 2010, et 1 789 fonctionnaires de police du Sud-Soudan, dont 195 femmes, ont bénéficié de 45 cours de formation afin d'assurer la sécurité du référendum. Les activités de formation menées dans ce dernier domaine se poursuivent.

Oui 31 comités des relations entre la police et la population locale ont été créés et sont opérationnels dans les 10 États du Sud-Soudan.

Un modèle de police de proximité pour le nord du Soudan et le Darfour a été établi en collaboration avec le PNUD et approuvé par la police du Soudan, et il est en cours de mise en œuvre dans sept États.

7 Bureaux spécialisés dans la problématique hommes-femmes étaient opérationnels au Sud-Soudan pendant l'exercice considéré, dont l'un à Kwajok.

29 cours de formation ont été assurés à 588 fonctionnaires de police du Sud-Soudan, dont 77 femmes, sur les droits de l'homme et la protection des femmes, des enfants et des personnes vulnérables. De plus, cinq cours consacrés aux unités de protection spéciale ont été assurés à 76 fonctionnaires de police, dont 21 femmes.

Composante 4 : assistance humanitaire, relèvement et réintégration

38. Dans le cadre de cette composante, les principales réalisations concernent la réception de contributions annoncées au titre du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour le Soudan. Sur un total de 839,4 millions de dollars annoncés, 784,8 millions ont été reçus. Les fonds reçus ont permis d'exécuter 30 projets au total, dont 12 dans le nord du Soudan et 18 au Sud-Soudan, dans les domaines de la justice, de l'environnement, de la police, des prisons, du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration.

39. Le retour de 32 291 réfugiés et 7 930 personnes déplacées a été organisé au cours de l'exercice. Dans le domaine de la lutte antimines 10 766 425 mètres carrés de terrain miné et contenant d'autres restes explosifs de guerre ont été dépollués; 4 052 mines antipersonnel et 1 482 mines antichars ont été détruites; 162 015 munitions d'armes légères et 52 846 engins non explosés ont été détruits; et 340 471 personnes ont été sensibilisées au danger des mines. Les 23 602 personnes démobilisées dans le cadre du programme de DDR ont toutes bénéficié d'un accompagnement psychosocial et d'un appui à la réinsertion.

40. Les activités humanitaires ont été renforcées dans le sud et dans les 3 Zones pendant l'exercice 2009/10 pour répondre aux besoins des populations touchées par la montée de la violence résultant des conflits intertribaux et des attaques de l'Armée de résistance du Seigneur, et des 310 249 réfugiés qui ont décidé de retourner spontanément dans leur région d'origine.

Réalisation escomptée 4.1 : Retour, réintégration et réinstallation durables ou intégration dans leur localité des personnes déplacées au Soudan

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

4.1.1 Augmentation des retours organisés de réfugiés et de personnes déplacées qui reçoivent une assistance humanitaire (2007/08 : 240 216; 2008/09: 300 000; 2009/10: 330 000)

Retours organisés pour 32 291 réfugiés et 7 930 personnes déplacées à mesure que l'appui des donateurs a été réorienté pour privilégier les activités de réintégration rapide. En outre, 310 249 personnes sont retournées spontanément au Sud-Soudan et dans les 3 Zones.

4.1.2 Approbation par le Gouvernement d'unité nationale et le Gouvernement du Sud-Soudan du plan conjoint ONU-Gouvernement soudanais sur les retours organisés et volontaires au Soudan en 2010, y compris les priorités, les objectifs et la gestion des incidences des retours sur les communautés d'accueil

Les mouvements organisés Sud-Sud ont fait l'objet d'un accord entre tous les partenaires mais les mouvements Nord-Sud ont été interrompus lorsque l'appui des donateurs a été réorienté vers les activités de réintégration rapide. Les entités politiques et les gouvernements des États ont cependant organisé le retour d'environ 3 428 personnes déplacées dans le cadre des mouvements Sud-Sud.

4.1.3 Accord de tous les comités de coordination d'État pour les retours sur les projets prioritaires de réintégration

Objectif atteint. Les équipes locales mises en place dans les 10 États du Sud et dans les 3 Zones pour le retour, la réintégration et le relèvement ont collaboré étroitement avec les gouvernements des États pour définir et coordonner les priorités de la réintégration.

4.1.4 Élaboration et exécution de plans d'action à l'échelon des États pour la réintégration des populations déplacées au Soudan et pour la transition vers le relèvement et le développement

Objectif atteint. Au niveau des États, les stratégies de réintégration ont été élaborées par les groupes de travail sur le retour et la réintégration et au sein des organes de planification en consultation avec tous les partenaires concernés dans les 10 États du Sud-Soudan et dans les 3 Zones.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Appui aux principales contreparties gouvernementales, y compris à la Commission d'aide humanitaire et à la Commission pour le secours et la reconstruction du Sud-Soudan, aux autorités publiques et aux ministères d'exécution pour définir les priorités en ce qui concerne les retours et la réintégration durable, par la participation aux réunions mensuelles des groupes de planification conjoints ONU/Gouvernement d'unité nationale/Gouvernement du Sud-Soudan pour les retours et la réintégration, y compris une assistance pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans de retour; la coordination du processus de retour, de l'enregistrement au transport vers les lieux de retour; la gestion des centres de départ; et la coordination de l'assistance à la réintégration individuelle/familiale	Oui	La MINUS a participé aux réunions bihebdomadaires et mensuelles du groupe de travail sur les retours et les réintégrations tenues dans chacune des 13 antennes situées dans les 10 États et les 3 Zones du Sud-Soudan pour adapter les programmes de retour et de réintégration à l'évolution des besoins et des circonstances. La MINUS a travaillé étroitement avec les ministères d'exécution pour que les questions d'égalité des sexes et d'âge soient bien prises en compte dans les plans pour les retours.
Réunions hebdomadaires et mensuelles avec les principales contreparties du gouvernement, des Nations Unies et de la société civile, au niveau des États, pour planifier et organiser la transition vers la relève	Oui	97 réunions du groupe de travail sur les retours et les réintégrations ont eu lieu deux fois par semaine ou par mois, au niveau des États, avec des partenaires représentant les États, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales, pour examiner les besoins de relèvement définis par les missions d'évaluation dans les zones de retour et mettre en place un plan d'action pour résoudre collectivement les difficultés posées par le relèvement dans les 10 États du Sud-Soudan et dans les 3 Zones.
Exécution d'un plan d'action humanitaire commun équipe de pays des Nations Unies/organisations non gouvernementales pour les retours, la relève et la réintégration des personnes déplacées et des réfugiés dans leurs foyers, dans un environnement protégé, en tenant compte des disparités entre les sexes	Non	Les principes directeurs du nouveau programme de retour accéléré et de réintégration rapide portant sur ces questions ont été finalisés. À la fin de l'exercice, le programme attendait d'être approuvé et de recevoir les ressources nécessaires.
Organisation de 12 ateliers, regroupant chacun 20 représentants de la Commission pour les secours et	5	Ateliers de renforcement des capacités ont été organisés dans 5 des 13 bureaux chargés du

la reconstruction et de la Commission d'aide humanitaire, des autorités publiques, des administrateurs locaux, des représentants des ministères d'exécution pour les retours et la réintégration, des comités d'accueil locaux et de la police, sur la gestion des activités de retour et de réintégration, y compris la collecte, l'analyse et la gestion des informations concernant les personnes déplacées

Mise en œuvre de 10 projets à effet rapide à l'appui d'une réintégration rapide, y compris la remise en état des écoles communautaires et des centres de formation

Identification des principaux indicateurs de réintégration dans les 10 États et dans les 3 Zones, et collecte et analyse de données pour faciliter l'exécution de programmes et projets de réintégration durable par les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales, le Gouvernement d'unité nationale et le Gouvernement du Sud-Soudan

Liaison hebdomadaire avec le Gouvernement d'unité nationale et le Gouvernement du Sud-Soudan, notamment avec la Commission d'aide humanitaire et la Commission pour le secours et la reconstruction, pour faciliter la fourniture de l'assistance humanitaire et l'accès par les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales internationales et nationales au Darfour et au Sud-Soudan aux populations ayant besoin d'aide; et réunions hebdomadaires avec le Gouvernement d'unité nationale et le Gouvernement du Sud-Soudan, les Ministères de la coopération internationale et des affaires humanitaires, portant sur les stratégies, les objectifs

retour, de la réinstallation et du relèvement, à l'intention des partenaires nationaux dans les États de l'Équatoria occidentale, des Lacs, de Ouârâb, de Jonglei et de l'Équatoria orientale. Faute d'agents de la Commission pour le secours et la reconstruction du Sud-Soudan, la mise en œuvre a été retardée dans plusieurs autres localités.

7 Projets demandés sur les 10 prévus pour appuyer la réintégration rapide

Des projets à effet rapide ont été exécutés à Khartoum (2), Kadugli (1), Abyei (2), Bentiu (1) et un projet a été exécuté à l'échelle de 26 États.

Le nombre inférieur aux prévisions s'explique par la forte demande de projets à effet rapide dans d'autres domaines, auxquels ont été réaffectées les ressources destinées à 3 projets d'appui à la réintégration rapide.

Oui Les équipes locales mises en place dans les 10 États du Sud et dans les 3 Zones pour le retour, la réintégration et la relève ont dirigé 159 missions interinstitutions d'évaluation des besoins et de vérification dans les zones de retour, ou y ont participé, pour définir et analyser les besoins sur le terrain et convenir des priorités des programmes de réintégration au Sud-Soudan et dans les 3 Zones. Sur la base des principaux indicateurs définis à l'issue de ces évaluations, les équipes locales ont élaboré des stratégies de réintégration pour le suivi et l'évaluation en collaboration avec leurs partenaires respectifs.

Oui Pour faciliter l'assistance humanitaire, le Ministère des affaires humanitaires et la Commission d'aide humanitaire ont créé une Direction générale des procédures. Un comité technique mixte tripartite réunissant des représentants gouvernementaux, des organisations non gouvernementales et des organismes des Nations Unies assure le suivi de la mise en œuvre. Ce comité s'est réuni 84 fois depuis sa création et une trentaine de fois au cours de l'exercice 2009/10.

À l'issue des consultations entre le Gouvernement du Soudan et l'ONU, le Ministre

en matière d'assistance humanitaire et la mise en œuvre ou la révision des politiques humanitaires pour la bonne fourniture d'une assistance humanitaire dans des conditions de sécurité et de protection des civils.

Réunions de coordination hebdomadaires à Khartoum et dans les 6 bureaux régionaux et locaux sur les activités de déminage et les programmes de renforcement des capacités de la Commission de déminage du Sud-Soudan et le Centre national de déminage (dans le nord du Soudan); sensibilisation des populations menacées au déminage et aux dangers que présentent les mines, en particulier dans les 3 Zones et au Sud-Soudan, notamment les déplacés et les réfugiés retournant dans ces zones; et réalisation d'enquêtes sur l'impact des mines terrestres avec le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Programme alimentaire mondial et les organisations non gouvernementales afin d'assurer la cohérence des activités de lutte antimines et promouvoir ainsi la mise en œuvre de l'Accord de paix global

des affaires humanitaires a publié un décret prorogeant jusqu'au 31 janvier 2011 les procédures rapides pour le Darfour afin de faciliter l'assistance humanitaire dans cette région.

Au Sud-Soudan, l'adjointe au Coordonnateur résident/Coordonnateur des opérations humanitaires s'est entretenue une fois par semaine avec les représentants du Gouvernement du Sud-Soudan, notamment mais pas exclusivement, le Président, le Vice-Président et les ministres du gouvernement. Elle a également rencontré les Gouverneurs des États, les commissaires de comté et les représentants de la Commission pour le secours et la reconstruction du Sud-Soudan afin d'examiner la situation humanitaire au Sud-Soudan.

Oui Des réunions de coordination ont eu lieu une ou deux fois par semaine à Khartoum et à Djouba avec les autorités nationales chargées du déminage. Les réunions de coordination habituelles ont eu lieu dans tous les bureaux régionaux ou locaux selon que de besoin. Le plan d'opérations de l'exercice 2009/10 et le plan de travail pluriannuel pour la lutte antimines ont été élaborés avec la pleine participation des autorités nationales chargées du déminage, des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales et non gouvernementales internationales concernées.

Grâce à la collaboration entre le Bureau de lutte antimines des Nations Unies et les acteurs de la lutte antimines, à savoir les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales, les organisations non gouvernementales internationales et les autorités nationales chargées de la lutte antimines, les réalisations suivantes ont pu être accomplies pendant la période considérée :

10 766 425 mètres carrés de terrain miné et contenant d'autres restes explosifs de guerre, dont 5 374 132 mètres carrés de champs de bataille, ont été dépollués; 4 052 mines antipersonnel et 1 482 mines antichars ont été détruites; 162 015 munitions d'armes légères et 52 846 engins non explosés ont été détruits;

Coordination des évaluations de toutes les activités humanitaires et de relèvement et déploiement d'un appui technique et logistique à la Mission pour faire face aux crises humanitaires qui entravent la mise en œuvre de l'Accord de paix global

Facilitation de la prise en main par le pays de la lutte antimines par des réunions hebdomadaires avec les autorités nationales et régionales chargées du déminage à Khartoum et à Djouba et organisation de 4 ateliers sur les opérations de déminage, l'assurance-qualité et la programmation, à l'intention chacun de 20 représentants des autorités nationale et régionales de déminage à Khartoum et à Djouba

Coordination et mobilisation d'un montant à concurrence de 1,5 milliard de dollars au titre des ressources extrabudgétaires pour financer les activités de secours, par la fourniture d'informations aux donateurs sur les priorités et les besoins humanitaires en matière de relèvement rapide, de relèvement et de réintégration, l'inclusion de donateurs dans les réunions de coordination, et le suivi des contributions des donateurs à l'aide humanitaire au titre du relèvement rapide et de la réintégration, pour faciliter le suivi par les parties concernées nationales et internationales

340 471 personnes ont été sensibilisées aux dangers des mines.

Oui L'adjoint au Coordonnateur régional des secours humanitaires a coordonné dans des États en proie à de nombreux conflits interethniques 86 missions d'évaluation interinstitutions, qui ont directement donné lieu au déploiement d'une assistance humanitaire dans des zones d'urgence à travers tout le Sud-Soudan.

En prévision d'éventuelles violences liées aux élections, la MINUS a renforcé la planification des interventions d'urgence pour la protection des civils ainsi que la liaison avec les organismes humanitaires des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales pour un appui d'urgence.

4 Ateliers de formation (gestion de la qualité, gestion de projets, mobilisation des ressources et amélioration des processus de travail) à l'intention d'un total de 88 agents du Centre national de déminage et du Centre de déminage du Sud-Soudan

Un cinquième atelier sur la transition a eu lieu à Khartoum avec la participation de 32 hauts fonctionnaires du Bureau de la lutte antimines des Nations Unies, du Centre national de déminage et du Centre de déminage du Sud-Soudan. Des réunions ont eu lieu toutes les deux semaines avec les autorités nationales et régionales chargées du déminage.

Oui À la fin de 2009, le plan d'action humanitaire pour 2009, qui s'élevait à 2,18 milliards de dollars, avait reçu 76 % des financements (1,65 milliard). Il a été ainsi possible de poursuivre les opérations humanitaires vitales et de combler le vide laissé par l'expulsion des organisations non gouvernementales au début de 2009.

Le plan d'action humanitaire de 2010 comprend 410 projets, nécessitant un total de 1,9 milliard de dollars pour mener à bien les activités humanitaires et de relèvement rapide prévues. Un montant de 956 millions de dollars avait été mobilisé à la fin de l'exercice considérée. Au Sud-Soudan, les réunions du forum local de coordination des donateurs ont permis d'établir

des bilans complets de la situation humanitaire et des mesures de relèvement et de développement (y compris les problèmes de financement), ainsi que de fournir des informations sur les questions d'actualité et besoins du mois en cours, sur des sujets tels que les retours, les routes et le déminage. Les financements au titre de l'aide humanitaire ont été contrôlés.

Réalisation escomptée 4.2 : Désarmement, démobilisation et réintégration des membres des forces et groupes armés au Soudan, en tenant compte notamment des besoins particuliers des femmes et des enfants associés à ces groupes, et contrôle et destruction des armes

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

4.2.1 Augmentation du nombre total de combattants désarmés et démobilisés parmi les adultes, les enfants et les membres des groupes ayant des besoins spéciaux (2007/08 : 277 enfants, aucun adulte; 2008/09 : 600 enfants, 25 000 adultes; 2009/10 : enfants restants et 55 000 adultes)

La première phase du Programme national de désarmement, démobilisation et réintégration s'est poursuivie au cours de l'année et a sensiblement progressé, le nombre de combattants démobilisés ayant été porté à 23 602, dont 5 687 femmes. Au total, 17 036 ex-combattants et membres de groupes ayant des besoins spéciaux ont été démobilisés en 2009/10. D'après les conclusions de l'évaluation indépendante du programme, ce dernier a été temporairement suspendu. Les opérations de désarmement, démobilisation et réintégration ont repris en mai 2010 après l'approbation de nouvelles instructions permanentes relatives à la recevabilité des candidats et à la vérification de leur situation par les commissions du nord du Soudan et du Sud-Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration. L'exécution du programme a également été retardée par des conditions météorologiques défavorables et imprévues, une pénurie alimentaire, des difficultés administratives, l'envoi tardif des listes de candidats au programme par les parties, les élections et des problèmes de sécurité au Sud-Soudan.

4.2.2 Augmentation du nombre total d'ex-combattants adultes et de membres des groupes ayant des besoins spéciaux qui reçoivent une aide à la réinsertion (2007/08 : 0; 2008/09 : 25 000; 2009/10 : 55 000)

Au total, 17 036 ex-combattants ont bénéficié des mesures de réinsertion, soit 26 % du nombre des dossiers à traiter prévus pour la première phase du Programme de désarmement, démobilisation et réintégration au Soudan.

17 036 ex-combattants et membres de groupes ayant des besoins spéciaux ont reçu une indemnité de transition de 860 livres soudanaises par personne, des articles non alimentaires et des rations alimentaires familiales pour 3 mois.

4.2.3 Augmentation du nombre total d'ex-combattants adultes participant aux programmes de réinsertion (2007/2008 : 0; 2008/2009 : 15 000; 2009/10 : 50 000)

18 125 ex-combattants, dont 4 648 femmes, ont reçu des services de conseils, et 5 734 participants se sont enregistrés auprès des partenaires opérationnels et entamé ainsi leur réinsertion.

2 363 participants, dont 255 femmes, ont bénéficié des mesures de réinsertion.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Assistance technique et appui financier au Gouvernement d'unité nationale et au Gouvernement du Sud-Soudan pour le désarmement et la démobilisation des ex-combattants et des membres des groupes ayant des besoins spéciaux (dont le nombre total pourrait atteindre 55 000), comprenant la prestation de services tels que l'enregistrement et la mise en place d'un système informatique de gestion pour les données portant sur les ex-combattants et les membres des groupes ayant des besoins spéciaux; l'examen médical des ex-combattants handicapés, l'information et l'orientation des ex-combattants et des membres des groupes ayant des besoins spéciaux sur les objectifs du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration; et l'organisation de campagnes d'information sur le processus de DDR	Oui	La MINUS et les 2 commissions pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration ont signé 2 instructions permanentes régissant respectivement la vérification de la recevabilité des candidatures et le recensement des femmes associées aux forces armées dans le Sud-Soudan et la vérification de leur situation. Des systèmes d'information de gestion ont été mis en œuvre dans 4 sites de démobilisation, à savoir Roumbeïk, Aoueïl, Djouloud et Kaouda, pour enregistrer les participants au programme de DDR. Dans le nord du Soudan, 10 000 prospectus d'information sur la démobilisation et la réintégration ont été imprimés et distribués à Ed-Damazin, Kadugli et Djouloud. Parmi les initiatives de communication, une exposition sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration a été organisée à Ed-Damazin à l'intention de la presse et de la communauté des donateurs ainsi qu'à Kadugli à l'intention des dirigeants locaux du Kordofan méridional.
Assistance technique aux 2 commissions pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration en vue de faciliter le passage progressif à l'exécution du programme de DDR à l'échelle du pays, en renforçant leurs structures de gestion de programmes; appui au renforcement des capacités techniques des 18 bureaux d'État de ces commissions pour assurer la mise en œuvre du programme, en déterminant les besoins de formation et en fournissant des conseils techniques et un soutien logistique	Oui	Un appui technique et logistique a continué d'être fourni aux 2 commissions pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration. À la fin de la période considérée, les travaux étaient terminés dans les bureaux d'État d'Aoueïl, Kwajok, Malakal et Bor, et se poursuivaient à Ouâou, Yambio et Bentio. La distribution des terres demeure problématique à Djouba. La Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration de la MINUS a contribué à élaborer des instructions permanentes et a dispensé aux commissions du nord du Soudan et du Sud-Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration une formation sur la saisie de données, le VIH/sida, la parité hommes-femmes et la distribution d'une aide à

Orientations et soutien logistique aux commissions du nord du Soudan et du Sud-Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, en coopération avec l'UNICEF, pour le recensement, le contrôle, la libération et la réinsertion de tous les enfants encore associés aux forces et groupes armés, ainsi que la recherche de membres de leur famille et leur réunification

Conseils et appui technique, en coopération avec l'UNICEF, aux Forces armées soudanaises et à la SPLA sur les mécanismes, les politiques et les programmes visant à empêcher que des enfants ne soient recrutés de nouveau

Conseils techniques et soutien logistique aux 2 commissions pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration pour la promotion et le suivi des programmes de réintégration, y compris la fourniture de conseils sur une réinsertion tenant compte du principe de l'égalité des sexes de 50 000 ex-combattants et membres de groupes ayant des besoins spéciaux, notamment les femmes et les personnes handicapées

Conseils techniques et soutien logistique au personnel des 18 bureaux d'État des commissions pour le suivi des activités de réintégration des ex-combattants et des membres des groupes ayant des besoins spéciaux (dont le nombre total pourrait atteindre 50 000)

la réinsertion. Sur le plan logistique, un appui a été apporté pour mettre en place, équiper et faire fonctionner 4 sites de démobilisation, y compris pour assurer le transport des ex-combattants des zones de rassemblement aux sites de démobilisation.

- Oui Les campagnes menées auprès des Forces armées soudanaises ont abouti à la création, au sein de celles-ci, d'un groupe des droits de l'enfant et permis de sensibiliser plus de 300 officiers de rang intermédiaire et supérieur, dont 92 étaient postés à la frontière avec le Tchad. La formation portait notamment sur la teneur de la nouvelle loi sur les Forces armées soudanaises et sur les responsabilités des officiers à l'égard des dispositions qui touchent aux enfants et à d'autres questions humanitaires.
- Oui Des réunions mensuelles ont été organisées avec les Forces armées soudanaises et la SPLA afin de les sensibiliser davantage aux politiques et mécanismes permettant d'empêcher que les enfants ne soient recrutés de nouveau.
- Oui La MINUS a organisé 12 ateliers pour un total de 120 participants et a dispensé des séances de formation continue au personnel des commissions du nord du Soudan et du Sud-Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, pour leur donner des informations sur la réintégration, le VIH, la problématique hommes-femmes, la saisie et l'analyse de données et la distribution de l'aide à la réinsertion. À la fin de la période considérée, les travaux étaient terminés dans les bureaux d'État d'Aoueil, Kwajok, Malakal et Bor, et se poursuivaient à Ouâou, Yambio et Bentio.
- Oui En collaboration avec le PNUD, la MINUS a déployé des agents chargés de la réintégration dans 8 États du nord du Soudan et 6 États du Sud-Soudan, les États du secteur central bénéficiant de l'appui technique de Khartoum. Une stratégie de suivi et d'évaluation a été signée et les capacités des 2 commissions pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration ont été renforcées dans tous les États où le Programme des Nations Unies pour le développement est présent, et une formation spécifique sur le suivi et l'évaluation a été organisée à Ed-Damazin, Kadugli, Kassalâ et

Organisation de réunions trimestrielles et de 2 conférences au Sud-Soudan et dans le nord du Soudan avec des donateurs bilatéraux et multilatéraux pour examiner l'avancement du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration et mobiliser un appui international en faveur des activités de réintégration; organisation de réunions mensuelles conjointes de coordination entre les 2 commissions pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration; et présentation de 6 exposés à la Commission militaire mixte du cessez-le-feu sur l'avancement du programme

Organisation de campagnes de sensibilisation au VIH/sida et à la violence sexiste dans les 18 États accueillant des ex-combattants, y compris des stages de formation à l'intention de 50 agents de changement de la SPLA et des organisations non gouvernementales locales et des stages de remise à niveau à l'intention de 25 éducateurs de la SPLA chargés de sensibiliser leurs pairs au VIH/sida

Djouba à l'intention du personnel des commissions.

- Oui Une table ronde sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration, organisée à Kadugli, a rassemblé les principaux donateurs et de hauts responsables de l'ONU, du Gouvernement d'unité nationale et du Gouvernement du Sud-Soudan. À l'issue du bilan de l'enregistrement réalisé en 2009, le Conseil national de coordination du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration a créé une autre instance de coordination, le Comité de haut niveau, présidé par le Conseil et composé de fonctionnaires de haut rang de l'ONU et de donateurs. Ce comité s'est réuni 5 fois. Une autre nouvelle instance de coordination avec les donateurs, l'ONU et le Gouvernement, le Groupe de travail spécial, a par ailleurs été chargée d'examiner la suite donnée aux conclusions du bilan de l'enregistrement. Le Groupe de travail spécial s'est réuni 8 fois. En outre, une réunion mixte de coordination a été tenue avec les donateurs, les 2 commissions pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration et l'ONU. Les donateurs ont également été invités, en février 2010, à 2 réunions sur le programme de travail annuel et ont participé, en mars 2010, à la réunion du Conseil d'administration pour le projet relatif au Programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration au Soudan.
- Non Un atelier interne de 10 jours visant à donner aux agents de changement les moyens de sensibiliser leurs pairs au VIH/sida a été organisé à Djouba et à Roumbeik. L'atelier de Djouba comptait 16 participants (6 femmes et 10 hommes), notamment des ex-combattants et des femmes associées aux forces armées, et celui de Roumbeik a rassemblé 28 participants (7 femmes et 21 hommes).

Réalisation escomptée 4.3 : Relèvement et restauration équitable des communautés dans tout le Soudan*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

4.3.1 Portefeuille du Fonds d'affectation multidonateurs (au niveau national et du Sud-Soudan) reflétant une répartition globale des dépenses selon laquelle deux tiers des ressources proviennent du Gouvernement et un tiers provient des donateurs

Les donateurs se sont engagés à verser un montant total de 839,4 millions de dollars aux 2 fonds d'affectation spéciale multidonateurs du Soudan, dont 246,0 millions de dollars au Fonds national et 593,4 millions de dollars au Fonds du Sud-Soudan. Sur ce montant, 784,8 millions de dollars ont été reçus, dont 260,9 millions au bénéfice du Fonds national et 523,9 millions au bénéfice du Fonds du Sud-Soudan.

En ce qui concerne les autres ressources, le Fonds national a reçu un montant total de 345,6 millions, dont 106,4 millions étaient issus d'accords de subvention et 239,2 millions provenaient du Gouvernement d'unité nationale.

Le Fonds d'affectation du Sud-Soudan a reçu un montant total de 344,6 millions de dollars, dont 166,1 millions étaient issus d'accords de subvention et 178,5 millions de dollars provenaient du Gouvernement du Sud-Soudan.

4.3.2 Réalisation des objectifs globaux définis dans le volume 2 du rapport de la Mission d'évaluation conjointe

L'examen des objectifs de la Mission d'évaluation conjointe a été reporté à l'année suivante.

Une évaluation conjointe a été réalisée dans 5 États du Sud-Soudan et sera effectuée dans les autres États en avril 2011.

4.3.3 Établissement du Fonds pluriannuel pour le relèvement du Sud-Soudan et lancement de l'appel transitoire pour l'aide humanitaire à Abyei dans les délais fixés par les partenaires de l'ONU et les donateurs

Des programmes de stabilisation en faveur de 2 États – El Bouheirat et Jonglei – ont été approuvés. À la fin de la période considérée, le Fonds pour le relèvement du Sud-Soudan était pleinement opérationnel et le montant des ressources mobilisées était conforme aux annonces de contributions des donateurs. L'exécution des projets s'est déroulée comme prévu, sous la direction du Gouvernement du Sud-Soudan.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

Mobilisation de ressources extrabudgétaires pour le relèvement rapide, la réintégration et le développement, y compris la fourniture d'informations sur les besoins en matière de relèvement rapide et de reconstruction, ainsi que sur les projets d'autonomisation des femmes; organisation de conférences de donateurs, participation des donateurs aux réunions de coordination et suivi de leurs contributions destinées aux organismes s'occupant du relèvement rapide, de la reconstruction et du développement et au Gouvernement du Sud-Soudan

Oui Les participants aux consultations « 5+5 » (comptant 5 membres du Gouvernement et 5 représentants de la communauté internationale) sur l'aide humanitaire, le développement local et les donateurs ont défini les domaines prioritaires dans lesquels des interventions seront menées en collaboration avec les ministères techniques et d'autres partenaires publics pour les priorités nationales telles que la consolidation de la paix et la poursuite des activités de relèvement.

Dans le Sud-Soudan, les donateurs ont participé aux réunions mensuelles du Groupe de travail sur l'égalité des sexes et la violence sexiste, que

Formulation de directives stratégiques et d'orientations générales à l'intention de l'Équipe de pays des Nations Unies, de l'équipe de pays chargée de l'action humanitaire, des organisations non gouvernementales, du Gouvernement d'unité nationale et du Gouvernement du Sud-Soudan sur les questions concernant le relèvement rapide, la reconstruction et la transition vers le développement, dans le cadre des réunions du Comité de contrôle du Fonds d'affectation multidonateurs et de réunions bilatérales; et coordination de l'élaboration du plan de travail de l'ONU et de ses partenaires pour 2009, conformément au processus de la Mission d'évaluation conjointe

Assistance aux organisations et groupes de femmes dans le cadre d'activités de relèvement rapide, de réintégration et de reconstruction au niveau local, et notamment fourniture d'une aide pour la rédaction de propositions de projets à impact rapide et de projets de relèvement rapide, de réintégration et de reconstruction, recherche de donateurs potentiels et facilitation de l'accès à ces derniers

Réunions de liaison avec les responsables des collectivités locales et les organisations non gouvernementales participant aux activités d'aide humanitaire et de relèvement dans les États du Bahr

préside le Ministère de l'égalité des sexes, du bien-être social et des affaires religieuses. Cette participation a abouti à la mise à disposition de fonds destinés à mener, dans le Sud-Soudan, diverses interventions décidées dans le cadre du groupe de travail, grâce à la création de sous-groupes spéciaux chargés de mobiliser des ressources à cet effet.

Oui Des réunions ont eu lieu régulièrement avec l'équipe de pays des Nations Unies, des représentants des organisations non gouvernementales et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) sur la coordination et la mise en œuvre des initiatives communes d'aide humanitaire, de relèvement et de développement aux niveaux du pays, du Sud-Soudan et des États (10 États au Sud-Soudan, les 3 zones et 3 États au Darfour).

Pour le Sud-Soudan, des réunions ont été organisées avec les membres de l'antenne de l'équipe de pays des Nations Unies située à Djouba et, à partir de février, des réunions bihebdomadaires ont eu lieu avec l'équipe de pays des Nations Unies et l'équipe de pays chargée de l'action humanitaire.

Oui Pour le Sud-Soudan, une organisation féminine fédérant l'ensemble des organisations, associations et groupes féminins œuvrant au niveau local a été créée en 2009. Elle améliorera la capacité de coordination et d'intervention en cas de crise dans tout le Sud-Soudan. En outre, 3 organisations féminines régionales ont été créées afin de renforcer les interventions dans les régions. La question de l'aide aux organisations, associations et groupes féminins locaux est abordée dans le cadre du groupe de travail sur l'égalité des sexes et la violence sexiste et des Ministères du développement social et de l'égalité des sexes, du bien-être social et des affaires religieuses. Une assistance technique a été apportée en fonction de l'emplacement géographique des donateurs et des organisations non gouvernementales internationales apportant une aide.

Oui L'adjoint au Coordonnateur régional des secours humanitaires a mis en place, dans ces États, les structures de coordination suivantes et les a chargées d'assurer la coordination des opérations

El Ghazal septentrional, de Ouârâb, d'El Ouahda et du Nil Supérieur (États frontières) visant à faire face aux crises humanitaires qui compromettent l'application de l'Accord de paix global et la transition vers le relèvement et le développement

Organisation de réunions hebdomadaires, au niveau régional (Khartoum, Djouba, Al-Fasher) et dans les 19 États du Soudan oriental, du Sud-Soudan et du Darfour, sur les activités de relèvement et de réintégration menées par le Gouvernement, y compris sur le Fonds pour le relèvement du Soudan; et fourniture d'une assistance au Ministère des finances du Gouvernement d'unité nationale, aux groupes de travail sur les budgets sectoriels du Gouvernement du Sud-Soudan et aux organisations non gouvernementales pour la définition des priorités stratégiques de développement, y compris la promotion de la femme, et l'estimation de leurs coûts

En collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies, élaboration et mise en œuvre de programmes conjoints portant sur la promotion des jeunes, la prévention des conflits et la consolidation de la paix, la santé, la lutte contre le VIH/sida et l'éducation à l'intention des populations touchées par des conflits

Fourniture d'une assistance au Gouvernement du Sud-Soudan pour la gestion des activités d'aide humanitaire, de relèvement et de réintégration et établissement de rapports y afférents, grâce à la collecte, l'analyse et la diffusion de données afin de suivre les résultats obtenus au niveau des États et des régions, et de déterminer les priorités dans les activités de relèvement

humanitaires et d'entretenir des contacts avec le Gouvernement : une réunion des partenaires, une instance de coordination des opérations humanitaires, des équipes de pays des Nations Unies au niveau des États ainsi que des groupes de travail sectoriels et des équipes d'appui au niveau des comtés.

Oui Des réunions de coordination hebdomadaires ont été tenues avec l'équipe de pays des Nations Unies à Khartoum et ses antennes à Djouba et à Al-Fasher. Dans le Sud-Soudan, l'ONU, les organisations non gouvernementales et le Gouvernement du Sud-Soudan ont organisé 52 réunions à Djouba sur le relèvement, la réintégration, le Fonds pour le relèvement du Soudan et les groupes de travail sur les budgets sectoriels. Des réunions ont également eu lieu au niveau des États entre les équipes intégrées et de hauts fonctionnaires des États.

Oui Des programmes de sensibilisation au VIH/sida ont été créés dans 11 localités à l'intention de 3 768 bénéficiaires, notamment des groupes d'étudiants, de jeunes et de femmes, de déplacés, de dirigeants locaux et autres

Oui Au Sud-Soudan, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et la Mission des Nations Unies au Soudan ont aidé le Gouvernement du Sud-Soudan à collecter et fournir les données utiles en matière d'aide humanitaire, de relèvement et de réintégration qui ont contribué à l'évaluation des performances au niveau des États et du Gouvernement du Sud-Soudan

Réalisation escomptée 4.4 : Les civils soudanais n'ont plus peur d'être attaqués ou victimes d'exactions et les personnes déplacées peuvent rentrer chez elles et vivre dans un environnement protégé et respectueux des droits de l'homme

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

4.4.1 Examen par les autorités gouvernementales et les structures de cessez-le-feu de toutes les violations graves liées à la protection, notamment les attaques de civils par des groupes armés, les violences sexuelles et sexistes, le recrutement et l'enlèvement d'enfants, ainsi que les entraves au libre accès aux ressources de base

La réaction des autorités gouvernementales et des structures de cessez-le-feu aux violations graves liées à la protection est demeurée faible en raison de l'insuffisance des infrastructures et de contraintes logistiques et techniques.

Le Gouvernement a toutefois pris quelques mesures dans ce domaine, et a notamment obtenu le retour de 38 enfants enlevés au cours de conflits intertribaux grâce aux efforts du Ministère des affaires sociales, de l'Armée populaire de libération du Soudan, des autorités nationales et locales et de l'UNICEF, élaboré un plan d'action pour l'identification, le retour et la réinsertion des enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés qui a été signé par l'Armée populaire de libération du Soudan en novembre 2009, et diffusé la loi sur l'enfance de 2008

4.4.2 Création de commissions conjointes de protection Gouvernement-ONU, au niveau local et à celui des États, pour signaler les lacunes et les problèmes en matière de protection au Soudan et y remédier (commissions nouvellement créées en 2007/08 : 6; en 2008/09 : 13; en 2009/10 : 13)

La création de commissions conjointes de protection Gouvernement-ONU était toujours en instance à la fin de la période considérée. Un examen approfondi de la question est nécessaire, faute d'unanimité entre la Mission des Nations Unies au Soudan et les institutions de l'ONU en ce qui concerne le nombre de commissions nécessaires au niveau local et à celui des États. Jusqu'à présent, seule une commission conjointe de protection Gouvernement-ONU a été créée au Kordofan méridional (la Commission de coordination de la protection, des droits de l'homme et de l'état de droit de cet État), codirigée par le Ministère des affaires sociales et la Mission des Nations Unies au Soudan.

Au Sud-Soudan, les organismes d'exécution du Gouvernement et la Commission de relèvement et de redressement du Sud-Soudan se sont formellement engagés dans le groupe de travail sur la protection de l'ONU et ont régulièrement participé à ses réunions mensuelles, où sont examinés et discutés les violations et problèmes touchant à la protection.

En outre, ces problèmes de protection ont été discutés dans les forums mensuels des commissions de coordination de l'État, qui existent dans chacun des 10 États du Sud-Soudan et sont codirigés par le Gouverneur de l'État et la Mission des Nations Unies au Soudan.

4.4.3 Recensement, démobilisation et réinsertion dans la vie civile de tous les enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés; absence de signalement de cas de recrutement d'enfants dans les forces armées ou les groupes armés

191 cas de recrutement d'enfants ont été signalés, et 532 enfants ont été enregistrés dans le processus et les activités de démobilisation et de réinsertion. Au Sud-Soudan, le plan d'action pour la démobilisation, la libération et la réinsertion des enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés a été élaboré, et sa mise en œuvre laisse bien augurer de l'augmentation du nombre de cas d'enfants libérés, démobilisés et réinsérés, ainsi que de l'amélioration des services prévus pour ces enfants.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Suivi et rapports hebdomadaires sur la situation en matière de protection au Soudan, identifiant les lacunes dans la protection et des cas de violation, et suivi en coopération avec les autorités nationales et locales et toutes les autres parties concernées afin de remédier aux problèmes de protection	Oui	48 rapports hebdomadaires sur les incidents et les tendances en matière de protection ainsi que 48 autres sur la protection des enfants ont été produits et communiqués aux partenaires de l'ONU, aux organisations non gouvernementales et aux communautés de donateurs pour information, pour leurs activités relatives aux politiques et à la sensibilisation, et pour la planification stratégique, la mobilisation de ressources et la prise de décisions. En outre, 45 réunions de sensibilisation ont eu lieu avec les autorités gouvernementales et des États ainsi que d'autres partenaires afin d'examiner des questions précises : les violences intercommunautaires, les enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés, les enlèvements, les conséquences des attaques de l'Armée de résistance du Seigneur; le harcèlement et les exactions commis par le personnel en uniforme et les migrations. Ces questions ont été suivies au cours de leurs réunions mensuelles par les groupes de travail du programme et les commissions de coordination de l'État dans chacun des 10 États du Sud-Soudan.
Organisation de 15 enquêtes et évaluations sur le terrain concernant des exactions commises contre des civils, notamment violences sexuelles et sexistes, enlèvements ou trafic d'enfants, association d'enfants aux forces armées ou aux groupes armés, et autres cas de violation des droits de l'enfant	16	Enquêtes sur le terrain ont été effectuées au sujet de cas graves de recrutement d'enfants, d'enlèvements et disparitions, de violences sexuelles et sexistes, de meurtres et de harcèlement de civils, sur un total de 50 missions d'évaluation des besoins et de vérification entreprises.
Coordination des réunions mensuelles des commissions conjointes Gouvernement-ONU et des groupes de travail interinstitutions sur la protection, et participation à ces réunions afin de promouvoir la	Non	Seule la Commission de protection Gouvernement d'État-ONU au Kordofan méridional était en état de fonctionner. Cependant, d'autres instances de coordination de

responsabilisation et l'adoption de mesures préventives et correctives par les autorités compétentes

En collaboration avec l'UNICEF et d'autres partenaires, organisation de 20 ateliers à l'intention des membres des unités mixtes intégrées, des unités mixtes intégrées de police, de l'Armée populaire de libération du Soudan et des forces armées soudanaises, ainsi que des responsables de la police et de la fonction publique du Gouvernement d'unité nationale et du Gouvernement du Sud-Soudan, sur la responsabilité qui leur incombe de protéger les civils et d'empêcher que les enfants ne soient recrutés dans les forces armées et victimes d'autres violations telles que violences sexuelles et sexistes et enlèvements, en leur fournissant les outils

la protection ont fonctionné, notamment 22 groupes de travail sur la protection dans les États ou districts, y compris un groupe régional de travail sur la protection à Djouba et le Groupe directeur de Khartoum pour la protection (au niveau national), 12 groupes de travail des États sur la protection de l'enfance qui se sont réunis mensuellement pour discuter des violations de la protection de l'enfant et recommander des mesures précises pour remédier à ces violations, et 10 commissions de coordination créées au Sud-Soudan et codirigées par le Gouverneur de l'État et la Mission des Nations Unies au Soudan, dont l'ordre du jour mensuel comprend également les problèmes de la protection des civils afin de discuter les violations et s'entendre sur le suivi à leur donner. Quatre mécanismes spécialisés destinés à donner suite à la mise en œuvre de la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité sont en état de fonctionner. Au niveau national, la Mission des Nations Unies au Soudan coprécide les réunions trimestrielles de l'Équipe spéciale de surveillance et d'information créée par la résolution 1612 (2005) et le Groupe de travail sur la résolution 1612 (2005) avec l'UNICEF, et a participé aux réunions mensuelles du Groupe de travail central sur la protection de l'enfance ainsi qu'aux réunions trimestrielles du Comité de coordination Gouvernement-ONU sur les enfants en temps de conflit armé, présidées par le Conseil national de la protection de l'enfance. Au niveau territorial, la Mission des Nations Unies au Soudan et l'UNICEF coprésident l'Équipe spéciale de surveillance et d'information créée par la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité.

- 25 Ateliers ont été tenus pour 776 fonctionnaires soudanais de l'administration centrale ou locale, notamment des cadres ou des dirigeants du Ministère de la protection sociale, du Ministère de l'éducation, des administrations locales, de la magistrature, de l'Armée populaire de libération du Soudan, de l'Unité mixte intégrée, de la police, du personnel pénitentiaire, des observateurs nationaux, de groupes de médias et d'organisations de la société civile. Ces ateliers portaient sur des thèmes tels que les enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés, le recrutement d'enfants, les enlèvements,

nécessaires pour s'acquitter de leur devoir de protection, notamment une liste récapitulative des violations, des rapports d'inspection hebdomadaires et des stages de remise à niveau

Organisation de 15 ateliers, suivis chacun par une quarantaine de membres du personnel en uniforme de la MINUS, sur leur devoir de protéger les civils en danger immédiat de violences physiques, comprenant notamment la fourniture de conseils et d'outils spécifiques tels que des documents thématiques sur la protection générale et celle des enfants, ainsi que de matériels de formation, de sensibilisation et d'information

Organisation, à Khartoum et Djouba, de 2 ateliers sur la violence sexiste suivis chacun par 30 représentants du Ministère des affaires sociales et du Ministère de la justice du Gouvernement d'unité nationale, du Ministère de la condition féminine et des questions religieuses et du Ministère de la justice du Gouvernement du Sud-Soudan, et d'organisations de la société civile; et élaboration et diffusion d'émissions radiophoniques de 30 minutes sur cette question

Organisation de 8 stages de formation, suivis chacun par 7 représentants d'organisations de la société civile et d'organisations non gouvernementales à Djouba, Malakal, Ouâou, Kadugli, Aweil, Ed Damazin et Abyei, en leur qualité d'éducateurs chargés de former leurs collègues sur les stratégies de prévention du

les enfants ayant affaire à la justice, la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité, la diffusion de la loi sur l'enfance de 2008, la protection des civils en danger imminent, les violences sexuelles et sexistes et la police de proximité.

- 17 Ateliers ont été tenus pour 921 hommes ou femmes en tenue. Ceux-ci portaient notamment sur la protection des civils en danger immédiat de violences physiques et la protection de l'enfance, et comprenaient des conseils et outils spécifiques sensibilisant à la protection en général et à celle des enfants en particulier.

- Oui Un atelier sur l'intégration de la lutte contre les inégalités entre les sexes, pour le Ministère de la condition féminine, des affaires sociales et des questions religieuses et le Ministère de la justice du Gouvernement du Sud-Soudan, auquel ont notamment participé les coordonnateurs pour les questions relatives à la situation des femmes d'autres ministères techniques du Gouvernement du Sud-Soudan, a été organisé à Djouba pour 28 participants.

Un atelier sur les résolutions 1820 (2008) et 1888 (2009) du Conseil de sécurité a été organisé avec le Groupe de lutte contre les violences à l'égard des femmes du Ministère de la justice du Gouvernement d'unité nationale, et un atelier de trois jours a eu lieu avec le Ministère des affaires sociales, de la condition féminine et de l'enfance du Gouvernement d'unité nationale afin d'examiner les progrès de la mise en œuvre de la politique nationale d'autonomisation des femmes, de déceler leurs lacunes et d'y remédier. Des émissions radiophoniques hebdomadaires de 45 à 60 minutes consacrées à divers sujets, dont les violences sexistes et la participation des femmes aux élections, ont été diffusées à Djouba sur la station de radio Miraya de la Mission des Nations Unies au Soudan.

- 4 Ateliers de formation ont été organisés par la Mission des Nations Unies au Soudan à Kadugli, Djouba, Abyei et Khartoum, qui ont abouti à la délivrance de diplômes d'éducateurs chargés de former leurs collègues sur les stratégies de prévention du VIH/sida à 8 membres d'organisations non gouvernementales.

VIH/sida et de leur inculquer des notions de base sur les maladies sexuellement transmissibles

Organisation de 8 stages de formation, suivis chacun par environ 7 membres des forces armées soudanaises et de l'Armée populaire de libération du Soudan à Khartoum, Djouba et Abyei, en leur qualité d'éducateurs chargés de former leurs collègues sur les stratégies de prévention du VIH/sida et de leur inculquer des notions de base sur les maladies sexuellement transmissibles

5 Ateliers de formation ont été organisés par la Mission des Nations Unies au Soudan, à Khartoum, Djouba et Abyei, qui ont abouti à la délivrance de diplômes d'éducateurs chargés de former leurs collègues sur les stratégies de prévention du VIH/sida à 11 membres de l'Armée populaire de libération du Soudan et des forces armées soudanaises.

Composante 5 : appui

41. La composante appui englobe les tâches confiées à l'Équipe Déontologie et discipline, au Groupe de la lutte contre le VIH/sida, à la Section de la sécurité et de la sûreté, à la Division de l'appui à la Mission et aux services de déminage. Au nombre des priorités essentielles au cours de l'exercice ont figuré l'appui à un programme de DDR pleinement opérationnel, la reconfiguration de la composante militaire conformément aux recommandations issues d'une évaluation militaire, notamment la construction de nouvelles bases d'opérations et la poursuite des efforts visant à réduire considérablement l'impact sur l'environnement des activités de la Mission. De surcroît, la sécurité est privilégiée avec la mise en place dans les locaux existants d'éléments de sécurité supplémentaires et une présence de sécurité accrue dans les bases d'opérations.

42. La Mission a continué de fournir un appui restreint à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies (MINUAD) en conformité avec un mémorandum d'accord fixant les modalités du recours à des services communs, notamment en ce qui concerne la sécurité, la gestion de la flotte aérienne et l'utilisation des aéronefs, les opérations de contrôle des mouvements, la gestion des biens, les transports, les services médicaux, les communications et l'informatique ainsi que l'approvisionnement.

43. La Section des communications et de l'informatique a fourni des services téléphoniques et de transmission des données à El-Obeid grâce à une installation de fibres optiques terrestre partagée avec la MINUAD à Khartoum. Les deux missions ont utilisé les installations de la MINUS à Khartoum via le centre de télécommunications par satellite pour fournir un accès Internet à Al-Fasher (MINUAD) et à la Base de soutien logistique des Nations Unies de Brindisi.

44. Pendant la période à l'examen, la MINUS a continué de fournir du kérosène, de l'essence et des lubrifiants pour les aéronefs et les véhicules de la MINUAD moyennant remboursement. L'existence de centres communs de gestion des déplacements à Khartoum et à El-Obeid pour le transport du personnel recruté sur le plan national permet d'avoir une seule structure pour les deux missions. Un seul atelier se charge de l'entretien et des réparations à Khartoum et à El-Obeid, ce qui crée une certaine synergie dans le fonctionnement des sections des transports des deux missions tout en réduisant les doubles emplois et les coûts.

45. La MINUS et la MINUAD ont continué de partager leurs moyens et leurs services de transport des passagers et du fret sur les trajets Entebbe (EBB)-Khartoum (KRT) et Khartoum-Entebbe, avec deux vols par semaine. Le pourcentage

moyen de passagers de la MINUAD sur les vols de la MINUS sur les trajets EBB/KRT et KRT/EBB pendant l'exercice 2009/10 s'élevait à 57 % et 54 %, respectivement, et 100 % du fret transporté par les aéronefs de la MINUS appartenait à la MINUS. La MINUS a également utilisé un avion cargo de la MINUAD pour transporter du fret. Les installations de Port-Soudan et le terminal de l'aéroport de Khartoum restent partagés comme des services communs.

46. La MINUS et la MINUAD ont examiné leurs besoins de transport aérien commun et élaboré un programme complet de partage en vue de maximiser l'utilisation des ressources communes, et notamment des aéronefs MD-83, B-737, CRJ et ATR et 1 IL-76. De surcroît, l'utilisation intensive des hélicoptères a été partagée, dont celle d'un MI-8 et d'un MI-26, de plus grande taille.

Réalisation escomptée 5.1 : Les opérations logistiques, administratives et d'appui à la sécurité de la Mission seront plus efficaces et plus efficaces.

Indicateurs de succès prévus	Indicateurs de succès effectifs
5.1.1 Augmenter le nombre de gardes de sécurité travaillant dans le cadre de contrats de sous-traitance (2007/08 : 0; 2008/09 : 0; 2009/10 : 72)	La sous-traitance des services de sécurité se poursuit. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé auprès des sociétés de sécurité, des réponses ont été reçues, et des visites de sites ont été organisées. Toutefois, aucun contrat n'a été conclu car la situation politique incertaine dans le nord et le sud a eu des incidences sur la sélection de sous-traitants potentiels.
5.1.2 Augmenter le nombre de sites de la zone de la Mission où celle-ci assure elle-même le service des aéronefs (2007/08 : 5; 2008/09 : 6; 2009/10 : 8)	Le nombre de sites de la Mission où celle-ci assure elle-même la manutention au sol se monte désormais à 7, alors qu'un aéroport connaît des retards de construction.
5.1.3 Réduire la consommation de fournitures médicales (2007/08 : 1 024 800 dollars; 2008/09 : 1 678 800 dollars; 2009/10 : 946 800 dollars)	Objectif atteint : grâce à l'optimisation du calendrier d'achat et de la gestion des stocks, les dépenses de fournitures médicales ont été limitées à 946 768 dollars.
5.1.4 Augmenter le nombre de membres du personnel civil habitant des structures permanentes dans des camps d'hébergement mis à disposition par l'ONU sur les sites de bureaux de secteur (2008/09 : 20 %; 2009/10 : 80 % ; 2010/11 : 100 %)	Objectif atteint : le nombre de logements est désormais de 3 051. Des logements supplémentaires ont été fournis dans les secteurs suivants : Djouba (229), Kadugli (51), Malakal (16), Abyei (25) et Ouâou (3). Pour l'exercice 2009/10, 80 % des membres du personnel civil habitaient des structures permanentes.
Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations
Amélioration des services	Non
Assurer les services de manutention au sol des aéronefs par des capacités internes et non plus par des sous-traitants à Khartoum et à El-Obeid, dans le cadre de l'examen en cours de la stratégie à long terme de la Mission	Les services de manutention au sol à El-Obeid ont été assurés par des capacités internes mais ils sont toujours sous-traités à Khartoum étant donné que l'aire de trafic était en construction pendant la période à l'examen. Une fois les travaux terminés, il sera mis un terme à la sous-traitance et le personnel et les équipements de la MINUS prendront le relais du sous-traitant,

Examen des besoins de la Mission en matière de sécurité et mise en œuvre d'une stratégie d'externalisation progressive des fonctions de sécurité proportionnelle aux risques et sous réserve de trouver un prestataire de services de sécurité compétent		ce qui devrait entraîner des économies importantes.
Introduction de pratiques améliorées de gestion des fournitures médicales, notamment le suivi des modes de consommation des stocks à rotation rapide et des stocks à faible rotation	Non	L'externalisation des services de sécurité est pour l'instant suspendue compte tenu de l'incertitude entourant les résultats des référendums.
Deuxième année d'un plan de réaménagement sur 3 ans prévoyant la construction de structures permanentes en remplacement d'éléments préfabriqués dans les camps d'hébergement mis à disposition par l'ONU sur les sites de bureaux de secteur	Non	Analyse des stocks mensuels des dispensaires appartenant à l'ONU pour l'évaluation des quantités utilisées chaque mois et l'estimation des stocks opérationnels, du niveau économique de commande, de la quantité économique de commande et modification des politiques d'approvisionnement en conséquence La Mission s'est principalement consacrée à ses tâches prioritaires, et seules 3 structures permanentes ont été construites à Djouba.
Militaires, personnel de police et personnel civil		
Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif autorisé moyen de 9 450 soldats, 525 observateurs militaires et 715 policiers des Nations Unies		Déployés, relevés et rapatriés :
	9 271	Soldats,
	486	Observateurs militaires, et
	683	Policiers
		Le nombre de soldats déployés a été inférieur aux prévisions annoncées en début d'exercice.
Vérification, suivi et inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien logistique autonome destiné aux soldats et aux policiers	Oui	La vérification et le suivi complets de tout le matériel appartenant aux contingents ont été réalisés pendant l'année.
Stockage et fourniture de rations et d'eau à un effectif moyen de 9 247 soldats dans 29 sites	9 075	Soldats présents sur 22 sites ont reçu des rations
Administration de 4 914 civils en moyenne, dont 1 182 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 3 311 agents recrutés sur le plan national et 421 Volontaires des Nations Unies (VNU)		Administration de :
	3 833	Civils en moyenne, dont :
	831	Fonctionnaires recrutés sur le plan international,
	2 655	Agents recrutés sur le plan national et
	347	Volontaires des Nations Unies

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline à l'intention de tout le personnel civil et militaire ainsi que de tous les membres de la police, comprenant formation, prévention, contrôle et recommandations en matière de mesures disciplinaires

Installations et équipements

Entretien du quartier général de la Mission à Khartoum, des bâtiments et installations de la MINUS dans l'ensemble des camps d'hébergement de 6 secteurs, du quartier général régional du sud, de la base logistique d'El-Obeid et de 19 bases d'opérations

Construction de la Maison des Nations Unies à Djouba pour héberger toutes les composantes civiles et militaires de la MINUS dans la même enceinte, de bunkers dans tous les secteurs et au quartier général de la Mission. Construction de bureaux au quartier général. Construction du quartier général du secteur 6 à Abyei et de bâtiments définitifs pour les camps

Mise en place de services d'assainissement pour tous les sites (traitement des eaux usées, ramassage et enlèvement des ordures)

Exploitation et entretien de 15 usines de traitement des eaux appartenant à l'ONU et de 42 puits dans toute la zone de la Mission

Exploitation et entretien de 727 générateurs appartenant à l'ONU dans toute la zone de la Mission

Oui Un programme de déontologie et de discipline, comprenant notamment formation, prévention, suivi de la conformité, recommandations en matière de sanctions disciplinaires et sensibilisation, a été mis en œuvre pour toutes les catégories de personnel.

Oui Le quartier général de la Mission à Khartoum et tous les locaux de la MINUS dans les 6 secteurs ainsi que les 19 bases d'opérations ont été entretenus, comme prévu.

Non Des modèles de logement pour le personnel de la Mission ont été construits et des entreprises artisanales ont été choisies pour la construction des logements.

La construction d'un bunker souterrain en dur a été jugée ni pratique, ni économique et a donc été abandonnée. Abris de remplacement en composantes Hesco et protégeant les principaux bâtiments dans tous les secteurs.

L'extension d'Abyei l'a confirmé comme quartier général de secteur. Le quartier général en dur de 2 étages n'a pas été construit à Abyei étant donné que les crédits ont été alloués au projet de Maison des Nations Unies. Les bâtiments définitifs des camps n'ont pas été construits car l'extension du quartier général d'Abyei était prioritaire.

Oui Mise en place pour tous les sites comme prévu

Exploitées et entretenues :

13 Usines de traitement des eaux appartenant à l'ONU. Deux usines n'ont pu fonctionner faute de pièces détachées.

34 Puits, tandis que 8 étaient asséchés et n'ont pas pu fonctionner.

460 Générateurs appartenant à l'ONU ont été exploités et entretenus : 142 à Djouba, 95 à Ouâou, 88 à Malakal, 44 à Ed-Damazin, 27 à Abyei, 3 à Port-Soudan, 49 à Khartoum et 12 à El-Obeid. 134 autres générateurs ont été déclassés et 133 attendent de l'être.

Stockage et distribution de 16,2 millions de litres de carburants et de lubrifiants pour les générateurs appartenant à l'ONU et aux contingents	20,8 millions	Litres de carburants ont été distribués pour les générateurs appartenant à l'ONU et aux contingents. Des générateurs plus puissants ont été déployés et une équipe supplémentaire a été formée, ce qui explique la hausse de la consommation.
Entretien de 892 km d'itinéraires logistiques principaux et secondaires	104 km	De routes primaires et secondaires ont été entretenus pendant l'exercice suite à une panne du matériel et à l'absence de pièces détachées.
Maintenance et remise en état de 6 terrains d'aviation : Kadugli, Malakal, Djouba, Ed-Damazin, Ouâou et El-Obeid, de 8 pistes d'atterrissage, et de 14 héliports dans toute la zone de la Mission	Oui	6 terrains d'aviation sur 6 sites, 8 pistes d'atterrissage et 14 héliports ont été entretenus et réparés dans toute la zone de la Mission.
Rénovation et remise en état des installations d'amarrage de Djouba et de Malakal	Non	Seules les installations d'amarrage de Malakal ont été entretenues suite à la mise en œuvre des projets prioritaires de la Mission.
Déminage de certains éléments de l'infrastructure de transport existante, notamment évaluation et vérification de 2 424 km de routes par des équipes de levé en appui des activités de la Mission et contribution aux travaux de déminage humanitaire, selon que de besoin	2 021 km	De routes ont été vérifiées, évalués et ont fait l'objet de levés, dont 432 km considérés comme potentiellement dangereux et 1 589 km sans trace de mines ni d'engins non explosés. Par ailleurs, les sous-traitants payés par la MINUS ont nettoyé 5 046 630 m ² et détruit 3 237 mines antipersonnel, 329 mines antichars, 10 102 engins non explosés et 22 337 munitions d'armes légères.
Maintien de capacités d'intervention rapide au niveau régional pour répondre aux besoins imprévus de déminage ou d'enlèvement des restes explosifs de guerre, que la MINUS ou l'équipe de pays des Nations Unies aura détectés	Oui	Des entreprises de déminage militaire ont assuré efficacement les interventions rapides au niveau régional, nettoyé 642 482 m ² et détruit 211 mines antipersonnel, 24 mines antichars, 10 595 engins non explosés et 65 420 munitions d'armes légères.

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 2 822 véhicules appartenant à l'ONU, dans 9 ateliers de 9 sites : Khartoum, El-Obeid, Djouba, Ouâou, Rumbek, Malakal, Abyei, Ed Damazin et Kadugli	2 713	Véhicules appartenant à l'ONU ont été entretenus dans 9 ateliers à Khartoum, El Obeid, Djouba, Ouâou, Rumbek, Malakal, Abyei, Ed Damazin et Kadugli. Le nombre de véhicules entretenus est moins élevé que prévu, puisque ceux qui ont été achetés lors de l'exercice 2009/10 n'ont pas été livrés.
Achat de carburants et de lubrifiants pour un parc moyen de 1 906 véhicules terrestres appartenant aux contingents	1 575	Véhicules appartenant aux contingents ont été approvisionnés en carburants et lubrifiants. Le nombre de véhicules est inférieur aux prévisions, car l'effectif a été réduit de 275 personnes, conformément à la

Transports aériens

Entretien et exploitation de 12 avions et de 28 hélicoptères, dont 16 de type militaire, dans toute la zone de la Mission

Approvisionnement en carburants de 12 avions et de 28 hélicoptères

Transports maritimes ou fluviaux

Achat de carburants et de lubrifiants pour 6 patrouilleurs appartenant aux contingents, 2 bâtiments de reconnaissance et 1 navire de servitude

Transmissions

Services d'appui et d'entretien pour un réseau satellite composé d'une station terrestre équipée d'une antenne de 7,3 mètres de diamètre assurant la transmission de communications vocales, de télécopies, de vidéos et de données, de même que de 44 microterminaux dans toute la zone de la Mission

Services d'appui et d'entretien pour le réseau téléphonique de la Mission, composé de 122 centraux téléphoniques et de 55 liaisons hertziennes

Services d'appui et d'entretien pour 1 550 postes mobiles VHF, 2 052 postes mobiles VHF qui seront mis en service pour couvrir les besoins des transports terrestres, 6 904 postes portatifs VHF

recommandation de l'étude sur les capacités militaires et les unités ont été déployées plus tard que prévu.

Ont fait l'objet de services d'appui technique et d'entretien :

11 Avions

39 Hélicoptères

Le nombre d'avions est plus bas que prévu car un avion IL-76 n'a pas été reçu.

11 hélicoptères supplémentaires ont été nécessaires pour appuyer la Division de l'assistance électorale.

Oui 11 avions et 39 hélicoptères ont été ravitaillés dans 21 sites.

9 Véhicules appartenant aux contingents ont été approvisionnés en carburants et lubrifiants.

Oui Les services d'appui et d'entretien ont été assurés pour la station terrestre équipée d'une antenne de 7,3 mètres de diamètre.

56 microterminaux ont été utilisés et entretenus; ils ont été pourvus de services Internet satellitaires.

Services d'appui et d'entretien fournis à :

92 Centraux téléphoniques et

54 Liaisons hertziennes

L'ouverture de la Maison des Nations Unies à Djouba n'ayant pas encore eu lieu, 32 centraux téléphoniques et une liaison hertzienne n'ont pas nécessité de services d'appui et d'entretien.

Les services d'appui et d'entretien suivants ont été fournis.

152 Stations HF fixes ont été mises en service.

1 393 Postes HF mobiles ont été mis en service.

1 778 Postes VHF mobiles ont été mis en service.

6 084 Postes VHF portables ont été mis en service.

Mise en service et entretien de 2 systèmes mobiles de télécommunication déployables dans le cadre du plan de continuité des opérations et de reprise après sinistre de la Mission

Services d'appui et d'entretien pour 26 salles radio dans les bureaux locaux pour la localisation des véhicules et des avions et les opérations

Services d'appui et d'entretien pour 31 stations de radiodiffusion FM et 4 installations de production radiophonique à Khartoum, Djouba, Malakal et Ouâou

Informatique

Services d'appui et d'entretien pour 191 serveurs, 4 691 ordinateurs de bureau, 1 349 ordinateurs portables, 1 167 imprimantes et 244 expéditeurs numériques sur 40 sites

Services d'appui et d'entretien pour les réseaux locaux et les réseaux longue distance desservant 6 522 utilisateurs et 40 sites

Certains véhicules à quatre roues motrices n'ayant pas effectué de patrouille et n'ayant donc pas eu besoin de postes radio, le nombre de postes HF et VHF mobiles est moins élevé que prévu. Le nombre de postes portables distribués a été inférieur aux prévisions en raison du taux de postes vacants.

2 Systèmes mobiles de télécommunication déployables ont été mis en service.

25 Salles radio ont bénéficié de services d'appui et d'entretien. Une base d'opérations (Talodi) n'a pas été pleinement opérationnelle pendant l'exercice considéré.

Services d'appui et d'entretien fournis à :

15 Stations de radiodiffusion

4 Installations de production radiophonique

16 stations de radiodiffusion FM n'ont pas bénéficié de services d'appui en raison des restrictions à la radiodiffusion dans le nord du Soudan.

Services d'appui et d'entretien fournis à :

165 Serveurs

4 619 Ordinateurs de bureau

1 349 Ordinateurs portables

1 167 Imprimantes

244 Expéditeurs numériques

26 serveurs et 72 ordinateurs de bureau n'ont pas bénéficié de services d'appui, étant donné que les centres informatiques de Djouba et de certaines bases d'opération n'étaient pas encore opérationnels.

Services d'appui et d'entretien fournis à :

6 482 Utilisateurs

55 Sites

Le nombre d'utilisateurs a été inférieur aux prévisions en raison du taux de postes vacants. 15 sites supplémentaires ont été nécessaires pour fournir un appui temporaire au processus électoral.

Services d'appui et d'entretien du réseau longue distance composé de 225 points d'accès et passerelles

Services médicaux

Exploitation et entretien de 9 dispensaires civils de niveau I et de 25 hôpitaux militaires de niveau I, dont 14 se composent de 28 équipes médicales de l'avant, de 5 hôpitaux de niveau II, de 1 hôpital de niveau I et de 5 équipes chargées de l'évacuation sanitaire aérienne dans toute la zone de la Mission

Maintien de plans d'évacuation par voies terrestre et aérienne à partir de l'ensemble de la zone de la Mission, notamment vers 2 centres médicaux de niveau IV à Nairobi et 3 au Caire, et d'un plan d'évacuation médicale aérienne en dehors de la zone de la Mission

Services de consultation et de dépistage confidentiels à l'intention du personnel de la Mission

Programme continu de sensibilisation du personnel au VIH/sida, y compris par l'échange d'informations entre collègues

Sécurité

Services de sécurité assurés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans toute la zone de la Mission

Protection rapprochée du Chef et de certains hauts responsables de la Mission, ainsi que de certaines personnalités en visite

Réalisation de 338 évaluations des conditions de sécurité, y compris en ce qui concerne les logements, dans toute la zone de la Mission

Organisation de 416 séances d'information sur la sécurité et les plans d'urgence à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission

122 Points d'accès et passerelles ont bénéficié de services d'appui et d'entretien. Ce chiffre inférieur aux prévisions s'explique par la diminution du nombre de points d'accès et de passerelles, ainsi que par le développement de l'infrastructure du réseau.

Exploitation et entretien de :

9 Dispensaires civils de niveau I

25 Hôpitaux militaires de niveau I pouvant constituer jusqu'à 16 équipes médicales de l'avant, selon les besoins. Le nombre d'équipes médicales de l'avant nécessaires a ainsi été réduit de 12.

5 Hôpitaux de niveau II

1 Hôpital de niveau III

5 Équipes chargées de l'évacuation sanitaire aérienne ont opéré avec les moyens nécessaires.

Oui Un hôpital de niveau IV à Nairobi et 3 en Égypte ont reçu les moyens nécessaires. Un hôpital de niveau IV à Nairobi a été fermé, de nouvelles installations dans un pays voisin offrant des services équivalents.

Oui 445 membres de la Mission ont bénéficié des services de consultation et de dépistage confidentiels du sida.

Oui 14 744 membres du personnel de la Mission ont été sensibilisés au sida, grâce notamment à des séances de formation et à l'éducation mutuelle.

Oui Le personnel a bénéficié des services de sécurité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7; aucun incident de sécurité notable n'a été signalé.

Oui La protection rapprochée du Chef, ainsi que des hauts responsables et des délégations désignées, a été assurée.

356 Évaluations des conditions de sécurité, notamment dans les logements, ont été réalisées pour réduire les risques courus par le personnel dans des environnements peu sûrs.

492 Séances d'information sur la sécurité et la sûreté en mission et sur les plans d'urgence ont été tenues pour l'ensemble du personnel.

Formation de base en matière de sécurité et de prévention des incendies et exercices d'évacuation en cas d'incendie à l'intention de tous les nouveaux membres de la Mission

Oui Les formations de base en matière de sécurité et de prévention des incendies ont été dispensées à tous les nouveaux membres du personnel.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	26 430,9	26 128,4	302,5	1,1
Contingents	248 359,8	236 977,4	11 382,4	4,6
Police des Nations Unies	35 036,9	35 416,1	(379,2)	(1,1)
Unités de police constituées	—	—	—	—
Total partiel	309 827,6	298 521,9	11 305,7	3,6
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	147 362,5	139 690,0	7 672,5	5,2
Personnel recruté sur le plan national	57 336,7	63 221,6	(5 884,9)	(10,3)
Volontaires des Nations Unies	12 306,6	15 398,2	(3 091,6)	(25,1)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	7 117,4	6 206,9	910,5	12,8
Total partiel	224 123,2	224 516,7	(393,5)	(0,2)
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	1 743,4	1 602,8	140,6	8,1
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants	486,1	620,2	(134,1)	(27,6)
Voyages	5 220,2	8 460,8	(3 240,6)	(62,1)
Installations et infrastructures	106 148,8	104 700,0	1 448,8	1,4
Transports terrestres	24 713,8	22 337,4	2 376,4	9,6
Transports aériens	156 880,7	150 730,4	6 150,3	3,9
Transports maritimes ou fluviaux	107,4	100,5	6,9	6,4
Communications	26 547,0	21 348,8	5 198,2	19,6
Informatique	16 717,8	19 937,6	(3 219,8)	(19,3)
Santé	10 095,0	9 388,1	706,9	7,0
Matériel spécial	3 160,6	2 116,5	1 044,1	33,0
Fournitures, services et matériel divers	71 578,6	67 071,0	4 507,6	6,3
Projets à effet rapide	1 000,0	999,3	0,7	0,1
Total partiel	424 399,4	409 413,4	14 986,0	3,5
Total brut	958 350,2	932 452,0	25 898,2	2,7
Recettes provenant des contributions du personnel	22 217,2	24 919,9	(2 702,7)	(12,2)
Total net	936 133,0	907 532,2	28 600,8	3,1
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	958 350,2	932 452,0	25 898,2	2,7

B. Renseignements récapitulatifs sur les réaffectations de ressources

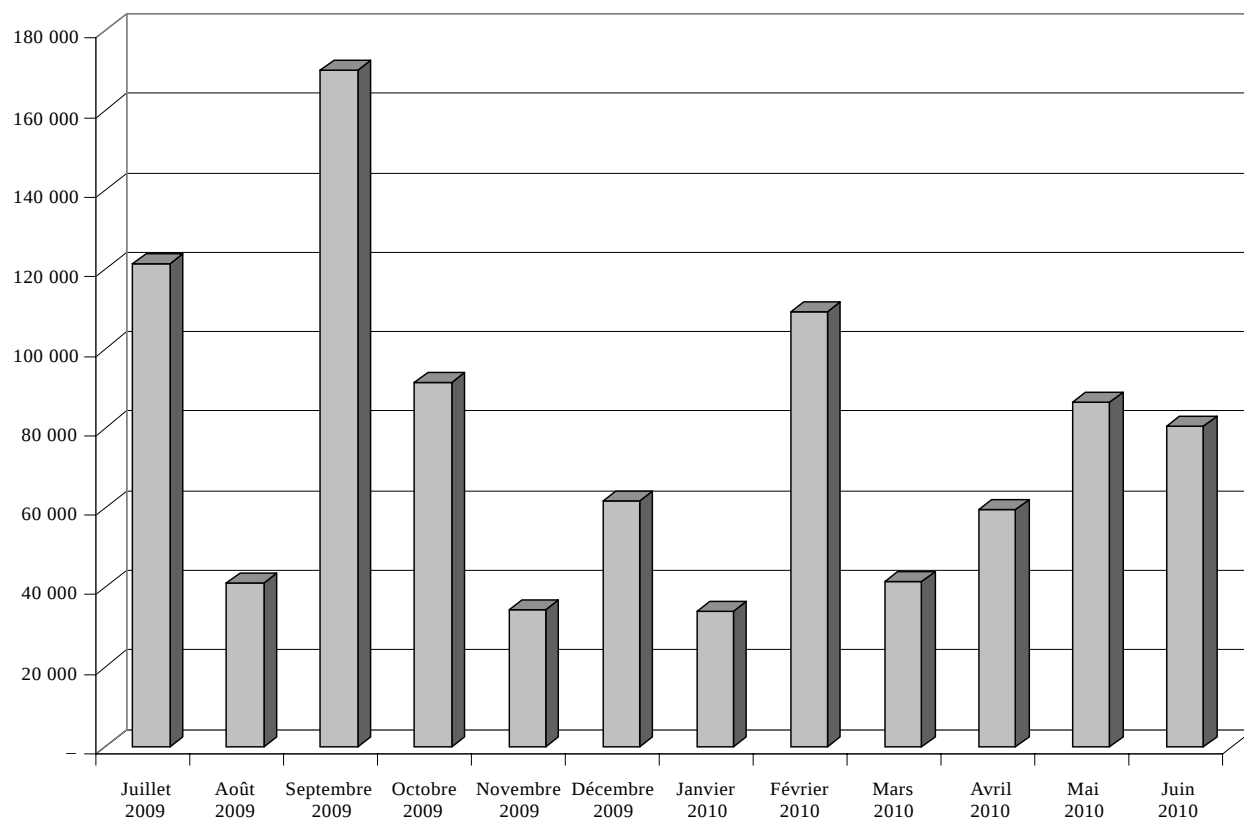
(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Crédits ouverts		
	Allocation initiale	Réaffectation	Allocation révisée
I. Militaires et personnel de police	309 827,6	(8 393,8)	301 433,8
II. Personnel civil	224 123,2	1 280,0	225 403,2
III. Dépenses opérationnelles	424 399,4	7 113,8	431 513,2
Total	958 350,2		958 350,2
Pourcentage du montant de la réaffectation par rapport au montant total des crédits ouverts			0,88

47. Au cours de la période considérée, en raison d'un taux de vacance plus élevé que prévu parmi les contingents et les observateurs militaires, un montant total de 8 393 800 dollars inscrit pour les militaires et le personnel de police a été réaffecté aux dépenses opérationnelles. Ces réaffectations ont été nécessaires pour couvrir des dépenses imprévues occasionnées par la préparation des élections nationales au Soudan, notamment des déplacements de personnel supplémentaires, ainsi que pour la mise en œuvre des projets prioritaires de la Mission, notamment la construction de la Maison des Nations Unies à Djouba et de la base d'opérations supplémentaire recommandée dans l'étude des capacités militaires. Le montant total des fonds réaffectés au cours de l'exercice représente 0,88 % du montant alloué total.

C. Répartition mensuelle des dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)



Le pic de dépenses en juillet 2009 est imputable au début d'un nouveau cycle annuel de passation de marchés. Ceux de septembre 2009 et de février 2010 sont imputables au remboursement du coût des contingents, du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome aux États fournisseurs de contingents.

D. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant
Intérêts créditeurs	5 319,2
Recettes diverses ou accessoires	3 741,7
Contributions volontaires en espèces	—
Ajustements sur exercices antérieurs	(41,0)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	17 134,0
Total	26 153,9

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Observateurs militaires	—
Contingents	49 468,8
Unités de police constituées	—
Total partiel	49 468,8
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	18 011,2
Transmissions	7 948,5
Services médicaux	7 783,8
Matériel spécial	2 116,5
Total partiel	35 860,0
Total	85 328,8

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	2,6	24 mars 2005	—
Usage opérationnel intensif	3,8	24 mars 2005	—
Acte d'hostilité ou abandon forcé	3,3	24 mars 2005	—
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,0 à 3,0		

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	302,5	1,1 %

48. L'économie réalisée, essentiellement imputable au taux de vacance réel de 7,5 %, contre un taux de 5 % prévu au budget, a été en partie annulée par l'augmentation du coût effectif de la relève des observateurs militaires.

	<i>Écart</i>	
Contingents	11 382,4	4,6 %

49. L'économie réalisée, essentiellement imputable à la diminution des dépenses pour l'achat de rations quotidiennes individuelles par rapport au plafond prévu et l'eau en bouteille en raison de l'utilisation de stations d'épuration (10,4 millions de dollars), les voyages pour les déploiements, relèves et rapatriements (5,4 millions de dollars) et le remboursement de frais, en raison d'un taux de vacance de 4 %, contre 1 % prévu au budget (4,4 millions de dollars), a été en partie annulée par les dépenses accrues engagées pour le matériel spécial appartenant aux contingents et pour le déploiement et le rapatriement du matériel (9,0 millions de dollars).

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	(379,2)	(1,1 %)

50. Le dépassement est essentiellement imputable au taux de vacance réel de 4,5 %, inférieur au taux de 7 % prévu au budget.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	7 672,5	5,2 %

51. L'économie réalisée est essentiellement imputable à une diminution des dépenses communes de personnel, couplée à un taux de vacance réel de 27,6 %, contre un taux de 22 % prévu au budget, et à une baisse des dépenses au titre des primes de risque en raison de l'interruption de leur versement pour les affectations à Khartoum, El Obeid et Port-Soudan à partir de février 2010.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(5 884,9)	(10,3 %)

52. Le dépassement est principalement imputable à l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2009 d'un nouveau barème des rémunérations pour le personnel recruté sur le plan national et à la mise en œuvre de nouvelles réformes des ressources humaines (10,8 millions de dollars). Cet écart est partiellement compensé par la

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. L'analyse est fournie pour les écarts d'au moins 5 % en plus ou en moins, ou d'un montant d'au moins 100 000 dollars.

baisse des dépenses au titre des primes de risque en raison de l'interruption de leur versement pour les affectations à Khartoum, El Obeid et Port-Soudan à partir de février 2010.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(3 091,6)	(25,1 %)

53. Le dépassement est imputable au taux de vacance réel de 17,3 % des postes de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international, par rapport au 30 % prévu au budget, au déploiement de 79 Volontaires supplémentaires pour préparer les élections et à l'augmentation de l'indemnité de subsistance des Volontaires entrée en vigueur au 1^{er} mars 2009.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	910,5	12,8 %

54. L'économie réalisée, essentiellement imputable à un taux de vacance de 44,6 %, contre un taux de 17,7 % prévu au budget, a été en partie annulée du fait de la nécessité d'engager des vacataires dans des zones reculées pour entretenir les installations de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	140,6	8,1 %

55. L'économie réalisée s'explique essentiellement par le fait que 20 surveillants pénitentiaires ont été remplacés, contre 34 prévus au budget.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(134,1)	(27,6 %)

56. Le dépassement est imputable aux services de conseil nécessaires pour la préparation des élections et à l'augmentation des coûts de la formation professionnelle sur les lieux d'affectation pour le personnel de la région Sud.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(3 240,6)	(62,1 %)

57. L'augmentation des dépenses s'explique par le coût des déplacements imprévus pour la préparation des élections en avril 2010, les frais de voyage supplémentaires occasionnés par les réformes des ressources humaines, les voyages du personnel temporaire et les besoins de formation au sein de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	1 448,8	1,4 %

58. L'économie réalisée est essentiellement imputable à la non-utilisation des ressources prévues pour les services d'entretien, en raison de la résiliation d'un

contrat de restauration pour une unité d'un pays fournissant des contingents en mars 2010 à Djouba, Kadugli et Dilling (7,6 millions de dollars), à des dépenses moins élevées que prévu pour le matériel, en raison d'une réduction de 275 soldats et de retards survenus dans le déploiement d'unités fournies par des pays (4,7 millions de dollars), les services de sécurité, compte tenu des retards occasionnés du fait de la sous-traitance des agents de sécurité (1,2 million de dollars), et les pièces détachées et fournitures pour générateurs (1,7 million de dollars). Cette économie a été en partie annulée du fait de la nécessité imprévue d'acquérir des tentes et des bâtiments préfabriqués de un et trois modules (6 millions de dollars), des générateurs, des meubles de bureau et du matériel d'hébergement pour les élections (7,4 millions de dollars) et de la construction de la Maison des Nations Unies à Djouba (0,4 million de dollars).

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	2 376,4	9,6 %

59. L'économie réalisée, essentiellement imputable à des dépenses moins élevées en carburant (2,1 millions de dollars) et en pièces détachées (0,7 million de dollars), grâce à l'externalisation des services de maintenance, a été en partie contrebalancée par l'augmentation des coûts d'entretien, compte tenu de l'externalisation des services d'entretien de niveau 2 et 3 (0,3 million de dollars) et le paiement de factures tardives pour l'acquisition de véhicules au titre de l'exercice précédent (0,2 million de dollars).

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	6 150,3	3,9 %

60. L'économie réalisée est essentiellement imputable à la consommation plus faible de carburant due à la non-mise en service de deux aéronefs et à la mise en service limitée de cinq autres (6,1 millions de dollars), à la baisse des redevances d'atterrissage et de services d'escale en raison de la résiliation anticipée du contrat de services d'escale à l'aéroport d'El Obeid, et à la non-utilisation de 1 441 heures de vol au cours de l'exercice (2,1 millions de dollars). Cette économie a été en partie contrebalancée par les coûts plus élevés de la location et la mise en service d'hélicoptères (1,3 million de dollars) et d'avions (0,8 million de dollars).

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	6,9	6,49 %

61. L'économie réalisée découle essentiellement du coût moins élevé des primes d'assurance maritime.

	<i>Écart</i>	
Communications	5 198,2	19,6 %

62. Les crédits inutilisés s'expliquent essentiellement par la réception de matériels de communication provenant d'autres missions (2,7 millions de dollars), étant donné qu'il n'est plus nécessaire d'augmenter la capacité du répéteur, compte tenu de la

décentralisation prévue du centre de transmissions par satellite (1,4 million de dollars), et des dépenses moins élevées en matériel appartenant aux contingents, en raison du taux de vacance plus élevé que prévu dans les contingents (0,9 million de dollars).

	<i>Écart</i>	
Informatique	(3 219,8)	(19,3 %)

63. Le dépassement de crédits a été principalement dû à l'acquisition de matériel supplémentaire non prévu pour la Maison des Nations Unies à Djouba.

	<i>Écart</i>	
Santé	706,9	7,0 %

64. L'économie réalisée s'explique par les dépenses moins élevées en matériel appartenant aux contingents en raison d'effectifs moins nombreux que prévu (0,6 million de dollars) et en fournitures médicales du fait de l'utilisation des stocks (0,3 million de dollars). Cet écart est en partie contrebalancé par des dépenses plus élevées en services médicaux (0,2 million de dollars) à cause de l'augmentation des évacuations sanitaires.

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	1 044,1	33,0 %

65. L'économie réalisée s'explique par la réduction des équipes de déminage au cours du premier trimestre de l'exercice et les retards enregistrés dans l'exécution de contrats par des sociétés de construction et de transports, qui devaient commencer en juillet 2009 mais n'ont démarré qu'en janvier et mars 2010, respectivement.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	4 507,6	6,3 %

66. La diminution des dépenses s'explique principalement par le retard pris dans la mise en œuvre du Programme de désarmement, démobilisation et réintégration, qui a débuté dans la seconde moitié de l'exercice (11,3 millions de dollars). Cet écart est en partie contrebalancé par des dépenses plus élevées en transport de matériel, du fait du transfert de matériel appartenant à l'ONU vers la base de soutien logistique régionale et des dépôts dans les différents secteurs (3,6 millions de dollars), de l'augmentation des frais bancaires (1,3 million de dollars) et de pertes de change subies au cours de l'exercice (1,2 million de dollars).

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

67. En ce qui concerne le financement de la MINUS, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du reliquat du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010, soit 25 898 200 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes et ajustements pour l'exercice prenant fin le 30 juin 2010, soit 26 153 900 dollars, provenant d'intérêts créditeurs (5 319 200 dollars), d'autres recettes et recettes accessoires (3 741 700 dollars), d'ajustements sur exercices antérieurs (-41 000 dollars) et d'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (17 134 000 dollars).
